



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

#AntiDiscriminations



# Consultation citoyenne sur les discriminations

---

## Synthèse des contributions



Cap Collectif

# SOMMAIRE

---

SOMMAIRE

1 CHIFFRES-CLÉS  
2 MÉTHODOLOGIE  
3 EMPLOI  
4 LOGEMENT  
32 TRANSPORTS  
44

SÉCURITÉ

52 ACCÈS AUX LOISIRS  
64 ACCÈS AUX SERVICES  
75 ACCÈS AUX SOINS  
95 ASSURANCES, BANQUES, MUTUELLES  
114

# CHIFFRES-CLÉS

---



**4 958** participants



**5 143** contributions



**45 063** votes

## **MÉTHODOLOGIE**

---

La synthèse est une étape majeure de la consultation qui répond à deux enjeux :

- Fournir un document lisible qui donne un aperçu fidèle de la diversité des points de vue exprimés lors de la consultation ;
- Garantir aux participants que leurs contributions ont été lues et traitées.

La synthèse que nous produisons chez Cap Collectif est une cartographie qui restitue de manière exhaustive l'ensemble des contributions, indépendamment des votes recueillis sur la plateforme. Pour parvenir à cette cartographie :

- Les contributions ne sont pas modifiées mais regroupées au sein d'un dossier avec d'autres contributions dont le fond du propos est similaire. Le titre du regroupement synthétise son contenu ;
- Les contributions sont requalifiées et déplacées dans d'autres sections lorsqu'elles avaient été déposées au mauvais endroit. À titre d'exemple, des arguments "contre" ont été déposés dans la colonne "pour" ;
- Des arguments qui ne sont ni "pour" ni "contre", mais expriment un avis critique sont pris en compte et classés comme des "conditions de mise en œuvre" ou des "points de vigilance".

La totalité des contributions est lue et intégrée, à l'exception des contributions hors sujet, modérées ou incompréhensibles. En aucun cas il ne s'agit d'une analyse sur le fond, en opportunité ou pertinence, de ce que les participants auront dit.

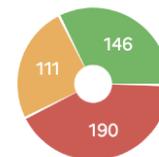
Comme tout travail "humain" qui peut nécessiter parfois une interprétation de ce que d'autres "humains" ont pu exprimer, cette synthèse peut être critiquée. Les données brutes sont et resteront accessibles à toute personne qui souhaite se faire elle-même une opinion de ce que les participants ont exprimé.

## EMPLOI

---

### DISPOSITIFS EXISTANTS

**Campagnes de testing dans les grandes entreprises sur différents critères de discrimination**



## Arguments POUR

**Cette proposition est un bon outil pour mesurer les risques de discrimination dans le recrutement :**

- Toute mesure qui permet de faire émerger ce phénomène est une bonne chose. Même si elle ne règle pas la problématique elle permet de ne plus être dans le déni

**Cette proposition permet de lutter contre les discriminations en entreprise :**

- Cela permet d'éduquer les entreprises qui discriminent de manière inconsciente
- Cela incite les grandes entreprises à sensibiliser en interne au risque de discrimination
- Les testings pourraient servir de preuves pour des cas de discriminations en cours dans l'entreprise en question

## Arguments CONTRE

**Ces testings ne sont pas suffisants :**

- Les testings sont trop peu nombreux
- Les testings ne touchent que les grandes entreprises, laissant aux plus petites un sentiment d'impunité
- Le testing n'apporte rien sauf de discriminer les employeurs
- Les testings n'ont aucun intérêt s'ils ne sont pas suivis de mesures concrètes pour sanctionner les entreprises discriminantes
- Le lobbying des grands groupes est trop puissant
- Les testings se limitent à l'étape du CV, alors que la discrimination peut intervenir lors de l'entretien

**Ces testings ne sont pas adaptés :**

- Les recrutements se font beaucoup par cooptation et connaissances personnelles
- Le testing qui se fait avec l'accord et la complicité de l'entreprise concernée est inutile
- La discrimination à l'embauche est très difficile à montrer

**L'État n'a pas à s'immiscer dans les processus de recrutement en entreprise**

**Ce n'est pas à l'entreprise d'être testée, mais aux individus discriminés de se manifester**

**Ces testings demandent trop de temps aux entreprises et réduisent leur productivité**

## Conditions de mise en oeuvre

### Propositions de nouvelles structures auxquelles élargir les testings :

- Employeurs de PME
- Toutes les entreprises
- Fonction publique
- Prestataires travaillant pour l'entreprise testée

### Propositions sur la mise en oeuvre des testings :

- Le testing doit être élaboré et réalisé par des psychologues du travail
- Accompagner le testing d'une plateforme publique intègre visant à recueillir les retours d'expérience
- Les résultats des testings doivent être rendus publics
  - Un score affiché sur les offres d'emploi et l'ensemble des documents commerciaux de l'entreprise pourrait être rendu obligatoire
- Faire suivre les testings par de vraies sanctions dissuasives
- Prendre en compte l'évolution de carrière dans les testings
- Accentuer le lien avec les structures locales pour pouvoir mettre en place des plans d'action et de formation pour les RH
- Faire suivre les testings par une démarche positive et non répressive
- Donner des clés aux publics subissant des discriminations afin que ceux-ci puissent savoir comment présenter leur candidature de manière à contourner ces freins

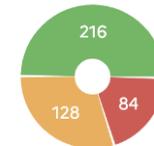
### Autres propositions :

- Généraliser et faire appliquer la loi anti-discrimination à l'embauche par des amendes dissuasives
- Former les services des ressources humaines aux questions de discriminations
- Former les managers aux questions de discriminations
- Transformer les mécanismes d'entrée dans le monde du travail
- Développer les CV anonymes
- Mettre en place des quotas ethniques

## Points de vigilance

- Comment tester la discrimination envers les personnes malades ou handicapées ?
- Changer le mot “testing” pour un mot français

## Développement du recrutement des personnes en situation de handicap



### Arguments POUR

**Cette proposition peut avoir une vraie valeur incitative auprès des entreprises :**

- Cela pousse les entreprises à regarder de plus près comment progresser

**Cette proposition est bénéfique pour les entreprises :**

- La diversité dans l'entreprise est un facteur d'amélioration de la performance. Elle doit refléter les réalités de la vie au quotidien en permettant l'intégration de tous, selon leurs capacités et compétences

**Ce dispositif permet d'améliorer la situation des personnes en situation de handicap :**

- Les personnes en situation de handicap sont encore trop peu visibles dans le monde du travail
- Présenter une reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH)

### Arguments CONTRE

**Ce dispositif n'est pas viable sur le long terme :**

- Cela a sans doute permis aux entreprises de se pencher sur le problème mais uniquement d'un point de vue économique, pas humain
- Une fois la subvention versée, l'employeur se débarrasse de la personne en situation de handicap
- Cela ne garantit pas l'absence de discriminations après l'embauche

**Les objectifs ne sont pas assez élevés :**

- Le taux des 6% n'est pas assez élevé

**Ce dispositif n'est pas assez contraignant :**

- Certaines entreprises préfèrent payer une taxe plutôt que d'embaucher un handicapé

reste encore un moment difficile. Beaucoup de non-dits et de refus d'emploi dans les petites entreprises ou certains postes de cadres

**Ce dispositif ne permet pas de garantir le bon accueil du salarié en situation de handicap :**

- Parfois les conditions ne sont pas réunies pour accueillir en sécurité et en confort un travailleur handicapé
- L'aide ne permet pas aux entreprises de savoir comment intégrer correctement une personne en situation de handicap
- Savoir qu'on a été recruté grâce à un quota peut être mal vécu

**Ce dispositif n'est pas assez suivi :**

- Il n'y a pas assez de contrôle des mesures et dispositifs mis en place par le gouvernement afin d'en estimer la pertinence et apporter des améliorations

**Ce dispositif est discriminant :**

- Une allocation est incitative mais reste discriminante
- La discrimination positive est une discrimination

## Conditions de mise en oeuvre

**Propositions de publics auxquels élargir ce dispositif :**

- Tous les profils "atypiques"

**Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :**

- Faire appel aux psychologues du travail pour recruter et aménager les postes
- Rendre cette démarche confidentielle
- Élargir ce dispositif au privé comme au public
- Conditionner l'octroi des aides à une évaluation de la bonne intégration du salarié à son poste et dans l'entreprise
- Laisser des organismes à but non lucratif gérer l'octroi des aides
- Servir uniquement aux aménagements ergonomiques du poste sous forme de bons d'achats

- Mieux communiquer sur le dispositif
- Utiliser l'aide dans le cas où un aménagement de poste est nécessaire

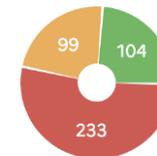
**Autres propositions pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap :**

- Mettre en place des interlocuteurs "handicap" dans les entreprises
- Former les managers de proximité et les cadres dirigeants à l'accueil de personnes en situation de handicap
- Rendre obligatoires les actions de sensibilisation dans les établissements scolaires et les entreprises
- Sanctionner plus durement les entreprises en manque de personnel en situation de handicap
- Créer des campagnes médiatiques de sensibilisation qui mettraient en avant les compétences et les capacités des personnes en situation de handicap
- Développer les consciences sur les situations de handicaps invisibles
- Faire connaître davantage les aides pour les aménagements de postes
- Développer les formations des entreprises privées ou publics sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- Créer un contrat spécifique "Travailleur handicapé" avec un taux horaire réduit
- Mettre en place des inspecteurs du travail dans la fonction publique
- Développer l'apprentissage dans la fonction publique
- Rendre obligatoire le quota d'employés en situation de handicap dans chaque entreprise
- Former les personnels et collaborateurs aux questions de handicap
- Rendre obligatoire l'embauche de personnes sourdes
- Permettre à l'entreprise qui embauche une personne en situation de handicap de percevoir chaque une contribution égale à l'AAH

### Points de vigilance

- Les dispositifs d'accueil des personnes en situation de handicap ne sont disponibles dans toutes les régions (exemple de l'outre-mer, Guyane)

## Accès à l'emploi public et privé des personnes issues de milieux sociaux ou de territoires défavorisés



### Arguments POUR

#### Ce dispositif permet d'améliorer la situation des personnes issues de milieux sociaux ou de territoires défavorisés :

- On détecte ainsi des talents qui pourront exprimer leur potentiel à leur bénéfice et au bénéfice de l'entreprise ou l'organisation

#### Ce dispositif permet de favoriser l'embauche du public visé :

- Les quotas représentent une première étape permettant d'ouvrir les portes à des personnes qui ne sont pas naturellement pressenties. Cela permet d'accélérer un mouvement qui peut prendre du temps

### Arguments CONTRE

#### Ce dispositif n'est pas suffisant :

- Les aides financières malheureusement ne balayent pas les discriminations ni les idées reçues
- Cette mesure ne traite pas les problèmes de fond à savoir l'accès des minorités sur des postes stratégiques ou de direction
- Les incitations financières sur un critère géographique ne me semblent donc pas favoriser la lutte contre les discriminations, mais juste l'accès à l'emploi des personnes discriminées

#### Il faudrait davantage se concentrer sur les questions d'éducation :

- Seule la refondation d'une Éducation nationale de qualité, exigeante et méritocratique permettra dans la durée aux talents des classes populaires d'accéder naturellement à l'emploi et aux responsabilités

#### Ce dispositif ne doit pas porter atteinte à la qualité de service :

- Le contribuable attend la même qualité de service publique partout, peu importe si le fonctionnaire a grandi à X ou Y

**Ce dispositif est discriminant :**

- L'accès à l'emploi doit se faire exclusivement sur le critère de la compétence

**Ce dispositif ne fonctionne pas :**

- Les employeurs recrutent les personnes des QPV que pour bénéficier des aides en aucun cas pour leurs compétences, ce qui peut créer une différence de traitement au sein des équipes de l'entreprise

## Conditions de mise en oeuvre

**Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :**

- Obliger les entreprises et les administrations à le montrer sur leur page internet comme pour les aliments
- Repérer le public cible grâce aux associations de proximité et la Mission de Lutte Contre le Décrochage Scolaire (MLDS)
- Aider prioritairement les territoires ruraux et petites villes
- Généraliser ce dispositif
- Favoriser le mentorat dès l'enseignement secondaire
- Favoriser l'accompagnement éducatif dès la maternelle
- Mieux informer et sensibiliser les jeunes à ces dispositifs
- Élargir ces mesures aux EPCI et aux conseils départementaux
- Trouver des mesures plus ciblées en partant du ressenti discriminatoire dans les territoires avec des ateliers d'inclusion
- Employer cette catégorie de salariés également dans les grandes entreprises au niveau du top management

**Autres propositions :**

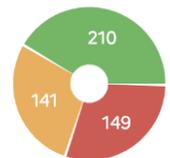
- Supprimer les critères de nationalité pour tous les concours et statuts qui ont été ouverts aux européens en 1992
- Développer les postes de conseillers d'orientation pour mieux repérer les profils à fort potentiel
- Développer un dispositif d'aide à l'embauche des seniors
- Proposer de nouveaux processus de recrutement, comme le recrutement par simulation ou par habileté
- Rendre la mixité sociale effective dans les collèges et lycées

- Développer l'attractivité de l'enseignement public
- Moduler la prime à l'embauche en fonction de la taille de l'entreprise
- Développer les cursus des jeunes issus de QPV dans les écoles de management ou de commerce (prime à la diversité ou label)
- Rendre obligatoires les vidéos LSF
- Mieux protéger les fonctionnaires territoriaux en situation de handicap et issus de l'immigration
- Garantir une embauche après la période de stage
- Garantir une formation professionnelle tout au long de la carrière
- Titulariser les citoyens français
- Mettre en place des quotas de femmes dans les secteurs où elles sont sous-représentées (numérique, sciences...)
- Permettre d'ouvrir les postes inclus dans les 6% réservés aux personnes en situation de handicap à d'autres personnes victimes de discrimination quand l'effectif ne peut pas être atteint
- Créer des forums de recrutements animés par des entreprises du CAC40 dans les quartiers
- Créer des centres éducatifs permettant aux jeunes issus de milieux défavorisés de préparer les concours
- Mettre en place une politique publique d'égalité des chances dès la crèche
- Revoir les accès aux concours, en ayant un nombre de places équivalentes à des concours internes, externes et 3 voies (justifiants de 8 années d'expérience professionnelle)

### Points de vigilance

- Il serait intéressant qu'une étude soit menée sur cette question, car il y a de la souffrance silencieuse

## Transparence et obligation de résultat en matière d'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes avec l'Index égalité professionnelle



## Arguments POUR

### **Ce dispositif permet de mettre en évidence certaines différences de traitement :**

- Cela permettrait à une personne entrant dans une société d'être mieux informé et éviter d'être moins payée que ses collègues pour un poste similaire

### **Ce dispositif permet de prendre des mesures pour améliorer l'égalité femmes-hommes en entreprise :**

- Cela permet d'entamer un débat en interne. La publicité externe peut, elle, motiver à progresser
- Cela permet aux femmes de réévaluer leur salaire à travail équivalent et poste équivalent
- Ce dispositif place les entreprises devant une obligation de résultats : l'impératif de publication de la note obtenue, les contrôles de l'inspection du travail et les sanctions financières prévues pouvant aller jusqu'à 1% de la masse salariale sont autant de mesures qui incitent fortement les entreprises à rectifier leurs pratiques en matière d'écart de rémunération entre les hommes et les femmes

## Arguments CONTRE

### **Les critères de l'Index ne sont pas pertinents :**

- Il est trop difficile d'atteindre une note globale élevée
- Les indicateurs quantitatifs sont simplistes
- La compréhension de certains critères peut être détournée afin d'améliorer la note
- L'Index est nettement moins informatif que les rapports sociaux produits auparavant par les entreprises

### **Ce dispositif n'est pas assez contraignant :**

- Les sanctions sont inexistantes
- Il est facile d'obtenir une bonne note sans égalité réelle

### **Ce dispositif n'est pas efficace :**

- Cela ne change pas vraiment le comportement ni les salaires *in situ*
- On ne pourra jamais distinguer avec certitude une discrimination d'une évaluation saine des compétences de telle ou telle femme

### **Ce dispositif est trop difficile à mettre en place :**

- Il y a trop de contraintes administratives pour les entreprises qui n'ont pas besoin d'un énième reporting

### **Ce dispositif est discriminant :**

- Cela revient donc à stigmatiser les entreprises inférieures à 100 salariés, à les obliger à travailler sur des plans d'actions qui ne changeront rien au résultat de l'index car c'est la structure même de l'index qui n'est pas appropriée

**Ce n'est pas aux entreprises de se charger de ce dispositif :**

- C'est plutôt un travail qui doit être attribué à L'INSEE plutôt qu'aux entreprises

**Conditions de mise en oeuvre**

**Propositions de critères à prendre en compte dans l'Index :**

- Déroulement de carrière
- Rythme des promotions
- Ségrégation professionnelle
- Classification des emplois à prédominance féminine
- Temps partiel subi
- Gestion des situations effectives de harcèlement sexuel / moral

**Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :**

- Le dispositif devrait être accompagné d'amendes en cas de non-respect
- Calculer les scores par service et non pour l'entreprise entière
- Il faudrait obliger les moyennes et grande et très grandes entreprises à publier le montant moyen des salaires des femmes et le montant moyen des salaires des hommes dans l'entreprise pour permettre immédiatement une prise de conscience des écarts de salaire
- Pour ce qui concerne les plus hautes rémunérations, il faudrait aussi un critère sur la représentation par genre dans les Comex et les Codir
- Il faudrait traiter la question de la possibilité d'une progression de carrière "égale" (à compétences "égales")
- Limiter le dispositif aux entreprises de plus de 200 salariés, pour ne pas entraver la croissance des PME
- Étendre le dispositif au secteur public
- Augmenter le nombre de femmes au sein des comités de direction
- Vérifier les Index

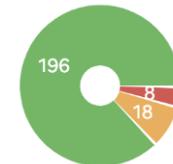
**Autres propositions :**

- Obliger à la transparence des rémunérations dans le privé
- Favoriser la mixité des métiers dès le processus d'orientation
- Inscrire l'égalité salariale dans la Constitution

- Inscrire dans la loi l'obligation de mettre en place les préconisations émises par des spécialistes via la médecine du travail
- Appliquer une astreinte financière (montant minimal à définir) par mesure manquante et par jour de retard sans avoir besoin de passer devant un juge
- Instaurer une peine de prison (type 1 jour minimum obligatoire) lorsque la discrimination a déjà fait l'objet d'une dénonciation et qu'elle est restée en l'état
- Rendre publics les bulletins de salaire au sein d'une entreprise
- Augmenter les effectifs des inspecteurs du travail

## IDÉES NOUVELLES

### Développer le mentorat pour les jeunes



#### Arguments POUR

- Cette proposition permettrait de favoriser l'embauche des jeunes :**
- Les initiatives de parrainage entre jeunes et chefs d'entreprises sont de nature à favoriser leur intégration sur le marché du travail, et constitue un facteur supplémentaire de développement des compétences
  - Le mentorat est une bonne approche qui produit des résultats dans la durée

#### Arguments CONTRE

- Cette proposition n'est pas viable sur le long terme :**
- Il s'agit uniquement d'un palliatif. Il faut rechercher les causes et travailler sur les discriminations à l'école et à l'orientation
- Cette proposition est discriminante :**
- Cela doit être valable pour tout citoyen et non pour une catégorie de la population

- Le mentorat est un levier essentiel pour faciliter l'orientation professionnelle mais aussi son insertion dans la vie active

**Cette proposition permettrait de tendre à l'égalité des chances entre les jeunes :**

- Cela pourrait permettre aux personnes n'ayant pas de proches évoluant dans le monde de l'entreprise de mieux se familiariser à des thématiques telles que la culture d'entreprise par exemple

**Cette proposition serait bénéfique aux entreprises :**

- Les entreprises sont aujourd'hui sensibles à leur image. Leur contribution dans ce genre d'action sera un plus. C'est du gagnant-gagnant

**Cette proposition existe déjà :**

- C'est déjà le cas dans les stages ou apprentissages

**Cette proposition ne fonctionnera pas :**

- La culture en France est ignorante de la solidarité inter-générationnelle et de toute solidarité au travail

## Conditions de mise en oeuvre

**Propositions de nouveaux publics auxquels étendre ce dispositif :**

- Jeunes en situation de handicap

**Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :**

- Former les seniors au mentorat, et les dégager de la productivité pour mettre au mieux leur expérience au profit des jeunes
- Laisser les RH et les jeunes sélectionner les bons mentors
- Développer le tutorat dès l'école
- Des critères de sélection objectifs devraient être établis
- Développer un carnet d'accompagnement

**Autres propositions sur la question de l'embauche des jeunes :**

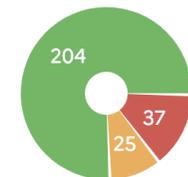
- Mieux contrôler la durée de travail des stagiaires dans certains secteurs d'activité
- Favoriser l'apprentissage et l'alternance

- Proposer des cours sur les codes socio-professionnels dès l'école
- Mettre en place des campagnes d'informations régulières sur les métiers, les fonctions et les règles relatives à l'emploi
- Mettre en place des journées d'observation au sein des entreprises sur les trois années du lycée, suivies et coordonnées par des actifs expérimentés
- Sensibiliser les chefs d'entreprises sur les stages des jeunes, sur la nécessité de participer à l'avenir professionnel de ces jeunes sans aucune distinction
- Lutter contre les inégalités dès la petite enfance sur tout le territoire national
- Proposer un annuaire recensant les organisations qui soutiennent les jeunes dans leur recherche d'emploi
- Distribuer des brochures à tous les jeunes entrant sur le marché de l'emploi
- Développer ou étendre la plateforme « Viens voir mon taf » au-delà du stage d'observation de collègue

### Points de vigilance

- La proposition est trop imprécise pour être évaluée : comment seront sélectionnés les mentors ?
- Le rôle et la définition du mentor doivent être précisés

## Développer les méthodes innovantes de recrutement et former les responsables ressources humaines



Arguments POUR

Arguments CONTRE

**Il est nécessaire de mieux former les RH :**

- Il faut mieux former les RH à déceler et contourner leurs propres biais et surtout les former à détecter les talents atypiques, savoir faire émerger la présence de compétences
- Il semble important d'actualiser au fil du temps ces formations et de permettre une remise à niveau, car la société évolue toujours
- Il est nécessaire de mettre en place des outils pour compenser les défaillances des équipes RH

**Les méthodes innovantes ont fait leurs preuves :**

- Les algorithmes sont moins discriminants que les personnes physiques

**De nouvelles méthodes RH permettraient de lutter contre les discriminations :**

- Réussir un entretien nécessite de connaître les codes en entreprise, ce qui n'est pas le cas de tous.

**Cette proposition n'est pas suffisante :**

- Une formation d'une journée ne peut pas permettre de comprendre les mécanismes et les enjeux envers soi-même (recruteur) et le candidat
- Cette proposition ne sera pas suivie si aucune sanction n'est mise en place

**Les méthodes innovantes ne sont pas toujours fiables :**

- Les algorithmes ont déjà montré leurs limites et des cas de discriminations ont été révélés ces dernières années

**Les RH ne sont pas responsables des discriminations en entreprise :**

- Il est inutile de focaliser sur les RH qui sont sous la responsabilité de l'employeur
- Les RH sont déjà formés à ce genre de problématiques
- C'est à l'Éducation nationale de faire en sorte que les niveaux scolaires et les diplômés soient meilleurs

**Conditions de mise en oeuvre****Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :**

- Prévoir des sanctions en cas de discriminations dans l'entreprise
- Étendre le dispositif aux managers de proximité

**Propositions de méthodes innovantes :**

- Ne pas autoriser les entretiens seul à seul avec un recruteur unique
- Obliger à une banalisation des CV : anonyme, interdiction d'indication de l'année des diplômes, uniquement les 10 dernières années en expérience
- Prendre en compte des critères identifiés comme discriminatoires dans les évaluations annuelles

- Développer la méthode de recrutement par simulation
- Développer les plateformes de vocation
- Favoriser les recrutements inversés
- Miser sur les "soft skills" pour élargir les compétences recherchées
- Développer des systèmes de mise en situation pour évaluer opérationnellement la fiabilité des compétences
- Utiliser une grille de lecture normée sur les savoirs être et savoirs faire, en fonction des métiers, et communiquer une synthèse au candidat à l'issue de l'entretien
- Justifier obligatoirement le refus d'un candidat en proposant des conseils pour améliorer son CV ou sa présentation
- Mettre en place des comités de recrutement mixtes
- Proposer des journées immersion à la place des entretiens

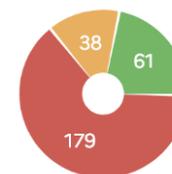
**Autres propositions :**

- Intégrer plus de sciences sociales dans les formations initiales en management et dans les ressources humaines
- Laisser les opérationnels faire les recrutements plutôt que les RH
- Évaluer les DRH
- Mettre en place des professionnels pour accompagner les RQTH fonctionnaires, suite à un reclassement professionnel
- Évaluer l'application de la loi de 2017 sur l'obligation de formation des recruteurs
- Développer les CV anonymes
- Former les cabinets de recrutement aux questions de discrimination
- Former les représentants des salariés

**Points de vigilance**

- Si l'innovation équivaut à changer constamment de méthode alors ce sera totalement contre-productif pour les candidats à l'emploi
- Que signifie le terme "innovant" ?

## Lever les freins à l'emploi liés à la langue



### Arguments POUR

**Il est important que des travailleurs venus de l'étranger puissent s'intégrer efficacement et avoir un large accès à l'emploi :**

- Dans le domaine de la science par exemple, cela passe par l'anglais pour tout le monde et cela permet des collaborations efficaces et une transmission des compétences plus faciles

**Le recrutement et l'intégration peuvent difficilement se faire avec un candidat ne parlant pas la même langue**

### Arguments CONTRE

**Un outil de traduction automatique n'est pas la bonne solution :**

- Seul un enseignement (ludique ou autre) permettra une intégration dans le monde du travail autre qu'à des postes non qualifiés
- Un traducteur automatique n'est pas du tout un levier pour l'intégration, au contraire c'est une facilité qui peut empêcher l'apprentissage de la langue

**Le recrutement devrait privilégier des personnes maîtrisant déjà le français :**

- Maîtriser le français est indispensable pour travailler en France. Investir dans des dispositifs de contournement serait une illusion et un gaspillage inutile

**La connaissance de la langue française est la base de l'intégration dans une structure et une équipe de travail**

### Conditions de mise en oeuvre

**Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :**

- Ne pas oublier les personnes qui souffrent d'analphabétisme ou d'un handicap de type dyslexie/dysorthographe qui sont aussi pénalisées
- Mettre en place des partenariats avec l'Alliance française
- Il existe déjà des MOOC (formation gratuite en ligne) disponibles reprenant chaque niveau européen (A1, A2...)
- Bloquer une demi-journée par semaine pour permettre au salarié de suivre ses cours

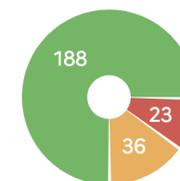
**Autres propositions :**

- Intensifier l'accès à des cours de français pour les personnes ayant des problèmes
- Accompagner les demandeurs d'emploi pour lutter contre les fautes d'orthographe

### Points de vigilance

- L'entreprise peut aider à l'apprentissage mais ne pas écartier le salarié du français
- Sous la réserve que cette volonté de s'intégrer soit bien profonde et bien réelle, mais aussi contrôlée

## Améliorer la sensibilisation des employeurs publics et privés aux situations de handicap



Arguments POUR

Arguments CONTRE

**Cette proposition permettrait de favoriser l'ouverture d'esprit et la tolérance**

**Tout acte de sensibilisation aux différents handicaps est bon à prendre**

**Cette proposition s'inscrit dans la suite logique du volet recrutement et maintien dans l'emploi**

**Cette proposition n'est pas utile :**

- Les employeurs sont déjà largement sensibilisés au sujet
- Les entreprises sont motivées par l'argent et non par la sensibilisation ou l'intégration

**C'est un problème qui dépasse l'entreprise :**

- Il faut sensibiliser dès l'école, et non vouloir corriger le problème uniquement dans l'entreprise
- Les problèmes se concentrent sur les handicaps qui rendent objectivement impossible ou très difficile l'intégration dans le monde du travail. C'est un sujet douloureux qui ne pourra pas être traité au niveau des entreprises

## Points de vigilance

**Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :**

- Développer le Duo Day :
  - le proposer plusieurs fois par an
  - le rendre obligatoire une fois par mois et pour tout le monde
- Accompagner les jeunes et l'employeur avec un tuteur jusqu'à la titularisation
- Proposer des stages et des passerelles vers les personnes handicapées
- Il faut une obligation d'intégrer des critères et mesures, dans une politique inclusive
- Récolter les informations du terrain, et mesures disciplinaires pour les mauvais recruteurs
- Augmenter le % de recrutement des personnes handicapées dans les entreprises publiques
- Augmenter les contributions financières afin d'inciter toutes les entreprises éligibles à respecter l'OETH
- Rendre cette formation obligatoire et la faire valider par un quiz électronique
- Faire un suivi annuel des acquis suite à la formation

**Autres propositions :**

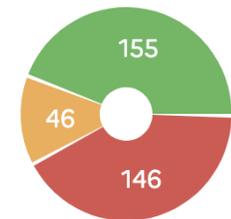
- Créer un référent handicap

- Systématiser les sensibilisations dès l'école
- Contrôler et sanctionner davantage les entreprises discriminantes
- Avoir la possibilité de savoir lors d'un recrutement quels sont les indicateurs de l'entreprise

### Points de vigilance

- L'entreprise peut aider à l'apprentissage mais ne pas écartier le salarié du français
- Sous la réserve que cette volonté de s'intégrer soit bien profonde et bien réelle, mais aussi contrôlée

## Mesurer la diversité dans les organisations publiques et les entreprises en créant un « Index diversité »



### Arguments POUR

**Cette proposition permettra d'inciter l'embauche de profils diversifiés :**

- Les entreprises ne répondent avidement qu'à la contrainte numérique

### Arguments CONTRE

**Cette proposition n'est pas pertinente :**

- Les entreprises savent parfaitement manipuler la réalité en instrumentalisant les chiffres pour avoir un bon score
- Il ne faut pas stigmatiser mais mettre en avant ceux qui

progressent plus que les autres même s'ils partent de plus loin

**Cette proposition permettrait de lutter contre les discriminations :**

- L'absence de mesure de la diversité des origines nourrit largement le déni autour de la discrimination raciale en France
- Les entreprises ont l'habitude de fonctionner avec des objectifs à atteindre, sur la question de l'égalité professionnelle, c'est comme ça qu'elles progressent et qu'elles mesurent leurs résultats. Il faut donc adopter la même logique pour toutes les thématiques de la diversité, la seule bonne volonté ne suffit pas
- Ce qui ne se mesure pas, ne se corrige pas

**Cette proposition ne permettra pas de lutter contre les discriminations :**

- Cela ne garantira pas forcément l'inclusion du public visé au sein de l'entreprise

**Cette proposition est discriminante :**

- L'employeur est censé recruter sur compétences et non sur des critères ethniques / d'origine
- La statistique ethnique devient un outil de discrimination par dosage
- Ce qu'il faut, ce n'est pas rechercher à tout prix la présence de personnes de telle origine ou de tel sexe au sein de l'entreprise, mais s'assurer que l'origine ou le sexe n'a simplement pas été pris en compte lors du recrutement

## Conditions de mise en oeuvre

**Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :**

- Compléter le dispositif par des mesures incitatives positives pour les organisations méritantes
- Les entreprises devraient afficher leur Middle Management (Managers) et Upper Management
- Sensibiliser sur l'Index et son utilité au sein de l'entreprise
- Médiatiser des entreprises ou des organisations publiques où il y a une véritable diversité à tous les niveaux
- Rendre ce dispositif obligatoire
- Sanctionner les entreprises qui n'auraient pas d'assez bons résultats
- Mettre en place une obligation de transparence sur la publication de cet indicateur par les entreprises
- Organiser la compilation de ces index par secteur et par zone géographique afin que les entreprises puissent savoir si leurs effectifs sont représentatifs de leur bassin d'emploi
- Étendre l'Index au secteur privé comme public

- Rendre l'Index obligatoire pour les administrations
- Renommer l'Index en "Index Diversité et Inclusion"
- Dresser un état des lieux des inégalités ou risques d'inégalités dans l'organisation voire un état des lieux des perceptions et ressentis de ses collaborateurs
- Prendre en compte l'ensemble des inégalités, les formations, le recrutement, ou les temps partiels (choisis ou subis)
- Inclure dans l'index l'analyse des déroulements de carrières et le rythme des promotions avec une courbe des évolutions de carrières

#### **Autres propositions :**

- Instaurer des quotas
- Créer un observatoire de la diversité qui publierait ce rapport tous les ans
- Mieux sensibiliser à la diversité dès l'école
- Mettre en place des statistiques ethniques
- Promouvoir les appels aux candidatures au Label Diversité des EPCI

#### **Points de vigilance**

- Comment peut-on mesurer la diversité liée aux origines sans recourir à des statistiques ethniques ?
- S'il y a volonté de mesurer pour lutter contre la discrimination à l'embauche, cela se fera par l'analyse des profils qui auront été écartés, les informations auront été transmises par les individus sur la base du volontariat

#### **VOS IDÉES**

#### **Contrôles**

- Réaliser des campagnes de testing et des contrôles inopinés une à deux fois par an dans toutes les structures

- Renforcer l'inspection du travail sur les différences de traitement entre les salariés
- Faire suivre l'application des dispositifs juridiques par des entreprises labellisées tiers de confiance
- Créer un organisme chargé du contrôle des discriminations en entreprise
- Généraliser les rapports concernant les situations de discrimination en s'appuyant sur les CSE
- Sexuer les indicateurs de l'accompagnement à l'entrepreneuriat pour mieux repérer les discriminations éventuellement subies
- Créer un véritable organisme de suivi

## Entreprises

### **Articulation entre vie professionnelle et vie familiale :**

- Systématiser un congé parental de la même durée pour les deux parents
- Améliorer la prise en charge des enfants de 6 à 12 ans avec extension du crédit d'impôt pour la garde d'enfant
- Prévoir des aménagements spécifiques au sein même du lieu de travail pour permettre aux femmes d'articuler vie professionnelle et vie privée avec plus de facilité
- Accompagner le droit au temps partiel pour réduire les différences de genre en fonction des postes

### **Transparence :**

- Rendre obligatoire la transparence et l'égalité des rémunérations dans les PME
- Créer un baromètre des salaires et d'évolution de carrière dans les entreprises
- Créer un audit sur la discrimination et l'évolution de carrière dans les grandes entreprises
- Publier les profils recrutés pour qu'ils soient accessibles à tous

### **Mixité et diversité dans les instances dirigeantes :**

- Rendre obligatoire la parité dans les comités exécutifs
- Imposer une représentation des diversités dans les instances dirigeantes (handicap, ethnique, sociale)

### **Guides de bonnes pratiques :**

- Créer un guide de bonnes pratiques pour aider les entreprises à accompagner le retour de congé maternité
- Créer un guide de bonnes pratiques pour aider les entreprises à accompagner un salarié suite à un accident de la vie

### **Général :**

- Créer une journée Pédagogique en entreprise ou une journée de rencontre solidaire des salariés
- Organiser des projets communs de lutte contre les discriminations
- Garantir une égalité des emplois à l'université en garantissant aux personnels administratifs/cadres supérieurs un statut équivalent à celui des enseignants-chercheurs

- Accepter le port du bermuda en entreprise
- Sensibiliser aux biais cognitifs
- Création d'un label "Zéro discrimination"
- Instaurer un référent égalité dans les entreprises et administrations
- Assurer l'indépendance du référent égalité/discrimination/handicap
- Communiquer clairement sur le processus mis en place contre le harcèlement dans les entreprises
- Fixer des objectifs à atteindre pour chacun des KPIs pour mesurer la diversité et l'inclusion
- Inclure un volet de lutte contre les LGBTIphobies dans les politiques RSE

## Études / Formations professionnelles

### Mentorat :

- Créer une université en ligne
- Adapter les concours de la fonction publique :  
Supprimer les épreuves orales des concours de la fonction publique
- Prévoir une aide financière au profit des étudiants boursiers souhaitant réaliser des stages lors des vacances
- Ouvrir davantage l'accès aux formations professionnalisantes
- Inclure des modules de coaching centrés sur la confiance en soi dans les parcours de formations initiales et continues
- Développer une plateforme e-learning gratuite pour les TPE/PME
- Lutter contre l'illectronisme
- Valoriser l'image des métiers dits féminisés

### Général :

- Renforcer les messages non-discriminants à l'école :
- Intégrer les sujets liés à la non-discrimination dans les programmes scolaires
- Ajouter dans les programmes scolaires les thématiques de diversité, équité, stéréotypes et inclusion
- Donner accès à l'emploi à tous les bacheliers de l'Éducation nationale
- Créer les conditions d'égalité des chances dès l'enseignement public

## Insertion professionnelle

- Mettre en place des mesures d'impact détaillées à disposition du grand public sur les politiques d'insertion professionnelles
- Mettre à disposition une cartographie des dispositifs d'aide à l'inclusion professionnelle pour les personnes issues de la diversité
- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en intégrant des alternants dans les équipes de recrutement afin de sourcer les candidats

- jeunes et les informer sur les métiers qui recrutent
- Lutter contre les biais algorithmiques dans les dispositifs de pré-recrutement

### Numérique

- Assurer le respect en ligne au sein des syndicats
- Faire signer la Charte du Respect numérique par les entreprises
- Cibler les subventions en fonction du respect numérique
- Désigner un correspondant du respect numérique dans chaque entreprise
- Créer une signalétique du respect sur internet
- Inviter les entreprises à publier un rapport annuel de modération numérique

### Politique de quotas

- Quotas de salariés issus de zones défavorisées dans les entreprises de plus de 50 salariés
- Faire de l'équité une référence
- Quotas de représentativité dans les médias
- Prendre en considération, dans les nominations soumises à quota selon le sexe, les personnes LGBTQI+
- Cesser la politique des quotas

### Procédure de recrutement

- Placer les cabinets de recrutement sous l'égide du Ministère du Travail
- Obliger à recruter uniquement sur un critère de compétences
- Ne pas demander photo/sexe/genre dans les procédures de recrutement
- Faire des entretiens à l'aveugle
- Encourager la création d'indicateurs permettant d'avoir une visibilité sur le profil des autres candidats
- Interdiction de tri automatique des lettres de motivation et CV
- Imposer l'utilisation de CV anonyme, sans photo, sans genre, sans âge, sans adresse
- Interdire la discrimination relative au port du voile
- Un congé parental unique et partagé pour stopper la discrimination de sexe à l'embauche
- Donner la possibilité à un candidat de demander à une entreprise des explications sur les motifs du rejet de sa candidature

- Favoriser l'accès aux emplois publics pour des personnes issues du privé
- Créer une structure spéciale pour augmenter l'égalité des chances pour les personnes défavorisées
- Créer des structures indépendantes, impartiales et compétentes pour recruter

## Publics spécifiques

### Personnes en situation de handicap :

- Donner accès à tous les métiers pour les personnes en situation de surdité
- Créer un guide de bonne pratique pour l'intégration en entreprise des personnes en situation de surdité
- Faciliter l'accès à l'intérim en milieu ordinaire pour les personnes en situation de handicap
- Favoriser l'accès à l'emploi pour les personnes ayant un handicap du type neurodéveloppemental
- Imposer aux employeurs d'afficher un critère d'inclusion des personnes en situation de handicap
- Prolonger la durée des contrats doctoraux aux étudiants en situation de handicap en temps partiel
- Former les encadrants des personnes en situation de handicap
- Afficher publiquement un index handicap
- Interdire le travail cadencé
- Réserver un pourcentage des postes pour les personnes en situation de handicap
- Mieux contrôler les personnes en situation de handicap au sein des entreprises pour les protéger des licenciements
- Inclure les neuroatypiques

### Femmes :

- Lutter contre les discriminations envers les femmes (postes à responsabilité)
- Disposer d'un jour de télétravail par mois pour les parents d'enfants mineurs et pour les femmes enceintes
- Mobiliser les branches professionnelles sur la place des femmes sur certains métiers (exemple : agriculture)
- Soutenir les réseaux de femmes cheffes d'entreprise qui sont des lieux ressources pour sortir de l'isolement
- Inscrire un objectif de parité dans les réseaux business pour favoriser la mixité
- Former les acteurs de l'écosystème entrepreneurial aux spécificités des parcours entrepreneuriaux des femmes
- Renforcer l'accompagnement des femmes sur le déroulé de leur dernière partie de carrière et l'anticipation de la retraite

### Personnes étrangères :

- Aider à l'insertion professionnelle des personnes ayant des difficultés d'élocution en langue française
- Rendre obligatoire un test de français aux candidats étrangers
- Faciliter les démarches et donner la possibilité à tous les Français qui le souhaiteraient de franciser/européaniser/occidentaliser leurs prénoms et noms de famille
- Simplifier le droit au travail des étrangers en France

**Seniors :**

- Lutter contre les discriminations envers les seniors (recrutement)
- Mobiliser les entreprises autour d'une charte de maintien de l'emploi et de recrutement des seniors

**Autres publics :**

- Aider les profils atypiques à exprimer leurs potentiels
- Rémunération plus juste des agriculteurs
- Organiser la solidarité entre les chômeurs et les salariés dans les entreprises
- Favoriser l'emploi des jeunes issus des quartiers prioritaires
- Légaliser le travail sexuel et lutter contre les discriminations envers ces travailleurs

## Sanctions

**Donner davantage de ressources aux Conseils de prud'hommes et autres institutions en charge du contrôle de l'application des règles de non-discrimination :**

- Faciliter les procédures de recours contre les discriminations d'accès à l'emploi
- Augmenter l'accessibilité aux Prud'hommes
- Rendre justice plus rapidement

**Général :**

- Pouvoir bénéficier d'une protection fonctionnelle pour aider à dénoncer des faits de discrimination
- Nommer publiquement les entreprises ayant échoué aux testing anti-discrimination
- Créer un bonus-malus pour les discriminations
- Établir des critères clairs de discrimination avec un barème de sanctions sans passer par un tribunal
- Créer une présomption de discrimination et sanctionner sévèrement
- Mises en place de sanctions pour les entreprises qui discriminent les parents
- Mettre en place une politique de sanction plus dissuasive en matière de discrimination à l'emploi

## Santé

- Inscrire le repérage des discriminations subies comme mission intégrante de la médecine du travail
- Garantir un meilleur accès à la médecine du travail pour les personnes en situation de handicap
- Rendre secret le dossier médical dans le milieu du travail

- Ajouter un article de loi au code de la Sécurité Sociale qui interdise de “recalculer” la pension de la Sécurité Sociale pour calculer la rente complémentaire versée par les institutions de prévoyance
- Sensibiliser des employeurs à la fatigue des femmes durant la ménopause, avec une démarche volontariste comme celle menée pour la précarité menstruelle
- Assurer la sécurité de tous dans le monde professionnel

## Sensibilisation

### Sensibiliser les recruteurs :

- à la lutte contre les discriminations à l'embauche
- à la lutte contre les discriminations touchant les femmes qui ont des enfants
- à la différence entre expression et identité de genre
- aux discriminations sur l'apparence vestimentaire
- aux discriminations sur l'origine (notamment les accents)

### Former obligatoirement les personnes participant aux processus de recrutement en entreprise

- Réserver une part des budgets d'entreprise pour la formation au sujet de la non-discrimination
- Sensibilisation des employeurs par les DIRECCTE sur la discrimination à l'embauche et les bienfaits de la diversité
- Créer un comité Diversité et Inclusion qui élabore des plans d'actions présentés en Conseil d'Administration
- Former les talent managers et RHs à plus de diversité dans leur recrutement (avec des guidelines précises à suivre)
- Créer de groupes de parole en entreprises pour les personnes victimes de discrimination (partage de solutions, parcours...)

### Général :

- Organiser un Accord National Interprofessionnel anti-discrimination
- Formation sur les biais inconscients au sein des institutions publiques et des entreprises

## Autre

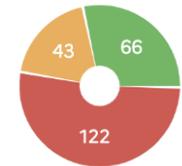
- Stopper la “fusion” en cours de Cap Emploi et de Pôle Emploi
- Diminuer l'âge de départ à la retraite
- Créer un revenu universel pour assurer une vie décente à tous
- Donner de vrais droits syndicaux aux militaires
- Lutter contre le communautarisme en entreprise
- Valoriser les engagements associatifs ou d'intérêts généraux

- Remettre en question l'utilité de l'emploi au profit de l'activité volontaire
- Mettre en avant les réussites, les aventures humaines et le faire-ensemble
- Créer un fonds complémentaire pour financer "les petits porteurs de projets"

# LOGEMENT

## DISPOSITIFS EXISTANTS

### Obligation de formation des agents immobiliers à la lutte contre les discriminations



#### Arguments POUR

##### **Cette proposition est nécessaire :**

- Un agent immobilier bien formé saura informer les propriétaires pour respecter la loi, plutôt que de se sentir impuissant devant des comportements répréhensibles

#### Arguments CONTRE

##### **Les discriminations ne sont pas dues aux professionnels :**

- Ce ne sont pas les agents immobiliers qui choisissent les locataires mais les propriétaires

**Les agents immobiliers ne font leur choix qu'en fonction des revenus des locataires postulants**

**Les professionnels du logement sont déjà formés à ces thématiques**

#### Conditions de mise en oeuvre

### Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :

- Compléter le dispositif avec des mesures concrètes de sanction des professionnels discriminants

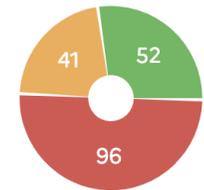
### Autres propositions :

- Favoriser le recrutement d'agents issus de la diversité
- Élargir la formation aux syndicats de copropriété

### Points de vigilance

- Quid des bailleurs sociaux où les discriminations (couleur de peau, âge, sexe, etc.) sont un mode de fonctionnement ?

## Signature d'une charte entre l'Etat et les professionnels de l'immobilier sur la lutte contre les discriminations



Arguments POUR

Arguments CONTRE

**Cette proposition n'est pas suffisante :**

- Une charte permet de poser le cadre éthique d'action des agences immobilières mais si elle n'est pas complétée par un arsenal législatif qui sanctionne les manquements et la non-application concrète de ses articles, elle n'aura que peu d'effet sur les pratiques

**La format "charte" n'est pas adapté :**

- C'est la loi qui doit s'imposer, pas une ou des chartes

**Il s'agit d'une restriction des libertés des propriétaires :**

- Un propriétaire devrait avoir le choix de son locataire sans avoir de compte à rendre à quiconque

## Conditions de mise en oeuvre

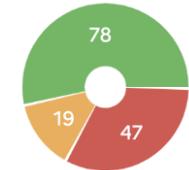
**Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :**

- Créer des sanctions pour les professionnels contrevenants
- Afficher cette charte ainsi que les art. 225-1 et 225-2 du code pénal dans les agences immobilières, les halls d'immeubles (parties communes) ou tout autre endroit qui les rendrait visibles par le plus de personnes possibles

**Autres propositions :**

- Mieux protéger les propriétaires qui louent leur bien
- Mieux former et payer les concierges
- Former obligatoirement les particuliers loueurs de leur bien
- Travailler sur les questions de logement adapté avec de vraies personnes en situation de handicap

### Lancer une vague de testing et procéder à une évaluation de la sensibilisation des agents immobiliers



#### Arguments POUR

**Cette proposition permettrait de mieux prendre conscience des discriminations :**

- C'est en réalisant des audits régulièrement que les mentalités progresseront

#### Arguments CONTRE

**Les discriminations ne sont pas dues aux professionnels :**

- Certaines agences ne voulant perdre un propriétaire potentiel se plient aux exigences même discriminantes des propriétaires de biens

**Il suffit de laisser les professionnels faire leur travail :**

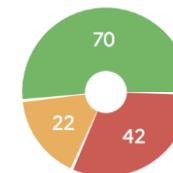
- Les professionnels de l'immobilier n'ont pas besoin du contrôle d'une autorité morale pour faire leur travail. Ils se doivent de respecter la loi et leur libre arbitre tout simplement

#### Conditions de mise en oeuvre

**Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :**

- Sanctionner les agents discriminants
- Tester l'ensemble des agences immobilières
- Mettre en place des visites par clients mystères de façon quotidienne
- Tester également les propriétaires
- L'étude devra être initiée par un cabinet indépendant qui serait missionné pour une durée limitée

## Prévenir et informer de l'interdiction des discriminations dans les rapports locatifs



### Arguments POUR

#### Cette proposition est pertinente :

- Cette clause servirait aussi de rappel aux bailleurs sur l'égalité avec le locataire, ce qui est la base de tout contrat. Les enjeux de pouvoirs seraient ainsi moins forts
- Cette clause servirait aussi de rappel aux bailleurs sur l'égalité avec le locataire, ce qui est la base de tout contrat

### Arguments CONTRE

#### Écrire une clause de non-discrimination pour "rappel" de la loi n'empêchera pas les discriminations

#### Les discriminations ne sont pas dues aux professionnels :

- Ce ne sont pas les agents immobiliers qui choisissent les locataires, mais les propriétaires

#### Il s'agit d'une restriction des libertés des propriétaires :

- Les propriétaires devraient pouvoir choisir à qui ils souhaitent louer leur bien

#### Il suffit de faire appliquer la loi :

- Une loi existe déjà sur le sujet

### Conditions de mise en oeuvre

#### Propositions sur la mise en oeuvre :

- Cette proposition devra être suivie

- Faire reposer la preuve sur le candidat s'estimant discriminé
- Sanctionner les agences discriminantes

**Autres propositions :**

- Faciliter la rupture de bail du côté des propriétaires
- S'inspirer de solibail en proposant une réduction d'impôt significative au propriétaire, et être garant du loyer
- Lutter contre les propriétaires et locataires malhonnêtes

### Points de vigilance

- En tant que propriétaire, comment lutter contre les recours de locataires refusés mais non discriminés ?

## VOS IDÉES

### Accès au logement

**Conditions d'accès :**

- Coordonner les politiques en faveur du logement en réduisant les contraintes actuelles
- Supprimer la condition de CDI pour l'accès au logement des agents contractuels de la fonction publique
- Faciliter l'accès au logement pour les personnes n'étant pas en CDI
- Supprimer les réglementations qui incitent les gens à rester sur place de peur de ne pas trouver "ailleurs" un logement attractif

**Accès à la propriété :**

- Harmoniser les aides au logement et privilégier l'accession à la propriété
- Privilégier les aides permettant l'accession à la propriété

### **Aide à l'accès aux logements :**

- Une réelle application de l'encadrement des loyers
- Assouplir les conditions exigées par les contrats d'assurance pour loyer impayé
- Faciliter l'accès au FNS et loca-pass
- Développer les aides ayant pour objectif l'aménagement d'un logement en vue de louer à des étudiants, personnes âgées, familles monoparentales...
- Prioriser pour l'accès au parc public les personnes ayant un emploi à temps complet et déclaré en Île de France, peu rémunéré
- Développer des plans d'actions départementaux de lutte contre les discriminations dans le logement

## **Handicap**

### **Améliorer l'accès aux logements :**

- Faire des statistiques sur les propriétaires en situation de handicap pour faire prendre conscience de la difficulté actuelle à y parvenir
- Imposer le strict respect de la loi d'accessibilité PMR de 2018
- Prendre en compte la grande taille comme handicap, en particulier dans les règles d'accessibilité

### **Logements adaptés :**

- Augmenter le nombre de logements adaptés disponibles
- Prioriser les porteurs de handicap dans les logements adaptés
- Révoquer la loi ELAN qui réduit le parc immobilier des logements adaptés aux personnes en situation de handicap

### **Adapter le marché et les équipements :**

- Places de parking pour les handicapés dans les priorités privées
- Améliorer l'accès des immeubles aux porteurs de handicap
- Mettre à disposition des interphones équipés d'une caméra et de signaux visuels pour l'émetteur et le receveur
- Garantir l'installation d'outil équipé d'une caméra pour améliorer la mise en relation avec les services d'urgence dans les ascenseurs

### **Autonomie :**

- Adapter a minima le plafond d'aide humaine pour les personnes déficientes intellectuelles qui nécessitent une surveillance constante afin de pouvoir appliquer la loi ELAN à toute personne, quel que soit son niveau d'autonomie
- Créer une aide financière au logement pour personnes avec un handicap

- Supprimer la demande de garant pour les personnes en situation de handicap
- Permettre à des bénéficiaires de l'AAH d'être locataire en incluant ce revenu dans ceux reconnus par les bailleurs

## Logements sociaux

### Revoir les conditions d'accès :

- Revoir les règles d'attribution des bailleurs sociaux afin de privilégier les personnes en situation de précarité plutôt que les couples avec deux salaires
- Interdire l'accès aux logements sociaux aux personnes qui ont une résidence secondaire
- Réévaluation régulière des critères d'accès aux logements sociaux
- Recadrer l'attribution des logements sociaux et avoir des commissions exemplaires se basant sur des critères d'attribution précis

### Faire évoluer les procédures d'attributions :

- Prendre en compte le coût de la vie dans la ville pour les aides au logement et attribution de logements sociaux
- Faire participer les habitants aux instances d'attribution de logements sociaux
- Imposer la présence de représentants des usagers aux commissions d'affectation des logements
- Laisser les bailleurs sociaux distribuer les logements, sans passage en commission
- Tirer au sort le bénéficiaire d'un logement social dans la liste de 10 demandeurs remplissant les conditions d'attribution

### Général :

- Supprimer le logement social au profit d'aides au logement afin de limiter le déséquilibre existant entre ceux qui entrent dans les circuits d'aide et ceux qui en sont exclus

## Publics spécifiques

### Étudiants, mineurs et jeunes adultes :

- Faciliter l'accès au logement étudiant
- Aides aux jeunes adultes pour acheter leur premier bien immobilier dans leurs départements natifs
- Prévoir des résidences privées pour accueillir les jeunes mineures

**Public précaire :**

- Développer le logement temporaire de réinsertion sociale
- Développer les initiatives et faciliter considérablement l'accès au logement des sans-abris

**LGBT :**

- Augmenter le nombre de logements d'urgence pour les personnes victimes d'homophobie

**Personnes âgées :**

- Supprimer les droits de mutations pour les personnes âgées achetant un appartement en rez-de-chaussée ou dans un immeuble avec ascenseur

**Femmes :**

- Améliorer le placement des femmes en situation de monoparentalité en évitant les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville
- Développer l'accès à l'hébergement des femmes victimes de violences à la rue avec des animaux
- Dans le cas d'une séparation, renforcer l'éviction du conjoint car le logement est plus adapté à la configuration de la famille, les enfants restant le plus souvent avec la mère
- Développement d'un site internet à destination des professionnels des territoires pour recenser les places d'hébergements disponibles et mieux orienter les femmes

**Autres publics :**

- Favoriser l'accès au logement des indépendants et les travailleurs libéraux
- Lutter contre la discrimination envers les personnes de grandes tailles

## Réglementation / Sanctions

**Réglementer et contrôler les agences immobilières et propriétaires :**

- Contrôles accentués des agences
- Obliger les propriétaires et les agences à accepter des locataires ayant la garantie VISALE
- Interdire les refus à la location pour les personnes en situation de handicap
- Contrôler la comptabilité des agences et responsabiliser pénalement les agences lors de malversations
- Appliquer réellement la loi d'encadrement des loyers

- Attribuer un logement sur la base des critères précis et objectifs ; et non au faciès

#### **Mise en place de sanctions :**

- Imposer des sanctions exemplaires et publiques en cas de discrimination avérée
- Sanctions contre les discriminations quand le garant vit dans les DOM-TOM
- Créer un permis de location qui sera enlevé aux “marchands de sommeil” identifiés
- Imposer le principe d'égalité entre les maires de commune et les citoyens vulnérables ; et permettre aux victimes d'engager des poursuites à titre gratuit si un maire abuse de son pouvoir de non-information sur le PLU de sa commune

#### **Justification des refus :**

- Obliger les bailleurs sociaux ou privés ainsi que les agences immobilières à justifier systématiquement (mail/courrier) les motifs de refus pour la location ou l'achat d'un logement
- Communiquer aux demandeurs de logements sociaux une grille avec les critères qui ont motivé ou non l'attribution d'un logement

#### **Garantie de l'anonymat :**

- Système nationale d'anonymisation des demandes de logements

#### **Formation et sensibilisation :**

- Former les bailleurs sociaux aux différents biais existants pour empêcher les discriminations
- Renforcer les ADIL sur l'accompagnement des femmes et leurs problématiques rencontrées
- Sensibiliser les professionnels de l'immobilier aux discriminations, inégalités qui touchent les femmes et leurs besoins
- Effectuer systématiquement les transactions immobilières via un professionnel de l'immobilier formé au préalable
- Imposer le suivi d'une formation sur les discriminations (via le site de l'Anah par exemple) à tous les bailleurs particuliers
- Sensibiliser les agents responsables des dossiers d'expulsion de la situation des femmes en situation de monoparentalité

#### **Outils de lutte contre les discriminations :**

- À l'aide de tous les acteurs du logement, créer un plan de lutte contre les discriminations dans le cadre du logement
- Créer un numéro d'appel pour dénoncer le chantage sexuel lors d'une recherche de location
- Construire davantage de logements afin de limiter le nombre de dossiers par bien immobilier qui produit des discriminations

## Mixité sociale

- Favoriser la création de quartiers où la mixité sociale serait une réalité (maisons individuelles, logements sociaux, pavillons, résidences étudiantes...)

## Autre

### Équipements et construction :

- Développer les bornes électriques dans les copropriétés
- Permettre de faire évoluer la loi afin d'autoriser des étages supplémentaires et pallier au manque d'habitat en ville

### Protection des propriétaires :

- Arrêt des bails en cas de non-paiement
- Permettre aux propriétaires d'expulser son locataire en cas de non-paiement du loyer
- Créer un fichier des "mauvais-payeurs" afin d'aider les bailleurs dans leur choix de locataires
- Modifier la fiscalité sur les revenus fonciers afin d'encourager les propriétaires à rénover et louer leurs biens
- Créer une agence intermédiaire entre les propriétaires bailleurs, locataires, copropriétés et État pour assurer que tout le monde reçoive son dû

### Protection des locataires :

- Permettre aux locataires de traverser leur propre hall en sécurité
- Rendre accessibles les digicodes et les interphones de tous les immeubles d'habitation et de bureau
- Instaurer un crédit d'impôt pour les frais de justice et un rehaussement du plafond de l'aide juridictionnelle

### Enjeux nationaux :

- Nationaliser le parc immobilier français afin de mettre fin à toutes discriminations et imposition d'un taux minimal de logements sociaux sur le territoire
- Sortir de l'économie de rente
- Atteindre les 17 ODD AGENDA 2030 de l'ONU en 2021 afin de réduire au maximum toutes les discriminations dans tous les pays

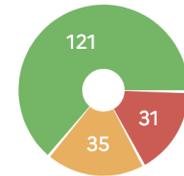
### Logements sociaux :

- Prendre en compte les prestations sociales dans leur globalité pour calculer un plafond des avantages sociaux
- Ne plus utiliser les logements HLM pour loger des populations entrées illégalement sur le territoire
- Expulser des logements sociaux les familles de délinquants

# TRANSPORTS

## DISPOSITIFS EXISTANTS

### Généralisation de l'arrêt à la demande dans les transports en commun



#### Arguments POUR

##### **Ce dispositif permet de lutter contre l'insécurité et les agressions**

- Ce dispositif permet à ceux qui le souhaitent, de pouvoir se rapprocher de leur domicile et ainsi d'éviter les situations à risques

#### Arguments CONTRE

##### **Ce dispositif n'est pas juste pour les autres passagers :**

- Cette proposition est susceptible de rallonger le temps de trajet
- Cette proposition est susceptible de dissuader de prendre les transports en commun
- Cette proposition est susceptible d'accroître l'énervernement et les interactions violentes entre les passagers

##### **Ce dispositif rend le travail plus pénible pour les conducteurs de bus**

##### **Ce dispositif serait ingérable :**

- Cette mesure sera utilisée pour toutes sortes de raisons et les gens exigeront que l'arrêt se fasse devant leur porte

**Ce dispositif est un palliatif au désintérêt gouvernemental d'assurer sa mission régalienne de sécurité des citoyens**

### Conditions de mise en oeuvre

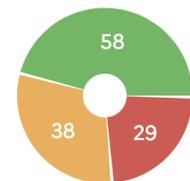
#### Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :

- Préciser les responsabilités du chauffeur de bus en cas d'accident en dehors des arrêts prévus

#### Autres propositions :

- Former des brigadiers de nuit citoyens pour sécuriser les transports en commun
- Sanctionner les conducteurs qui refusent de laisser sortir les passagers
- Communiquer davantage sur le numéro 3117 qui échappe encore à la connaissance de bon nombre d'usagers

## Lutte contre les discriminations auprès des professionnels et du secteur des voitures de transport avec chauffeur (VTC)



Arguments POUR

Arguments CONTRE

**Un meilleur encadrement est nécessaire :**

- Cette profession doit être encadrée
- Un meilleur encadrement général législatif des pratiques est nécessaire pour ce genre d'entreprise (VTC, livreurs, etc.)

**Les professionnels du secteur ne sont pas discriminants :**

- Les professionnels du transport ont besoin de travailler, ils ne refusent personne

**La notion de charte est trop vague**

**Conditions de mise en oeuvre**

**Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :**

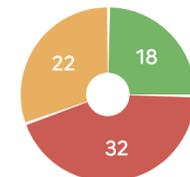
- Contrôler et sanctionner les professionnels discriminants

**Autres propositions :**

- Proposer une aide pour adapter le véhicule
- Organiser une campagne de boycott pendant quelques jours
- Éduquer les clients et non les chauffeurs
- Augmenter le nombre de places pour les personnes en situation de handicap dans les transports en commun

**IDÉES NOUVELLES**

**Encourager le développement des marches exploratoires dans les espaces de transport**



## Arguments POUR

### Cette proposition permettrait de relever les difficultés d'accès de certains parcours :

- Trop de parcours sont semés d'embûches ou mal indiqués pour les personnes en fauteuil ou tout simplement avec des difficultés de marche et pourraient pourtant être réglés facilement

## Arguments CONTRE

### Cette proposition est trop complexe à mettre en oeuvre :

- Les acteurs locaux du transport n'ont pas à subir de nouvelles obligations

### Cette proposition n'est pas prioritaire :

- Les acteurs locaux ont d'autres actions plus importantes à mettre en oeuvre

## Conditions de mise en oeuvre

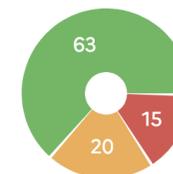
### Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :

- À condition d'y appliquer la participation citoyenne
- À condition d'y inviter des associations locales connaissant le territoire

### Autres propositions :

- Supprimer les classes dans les avions et les trains

## Prévenir et réagir face aux situations de discriminations



## Arguments POUR

## Arguments CONTRE

### **Cette proposition a déjà montré ses preuves :**

- Un système similaire est utilisé en Allemagne, de façon efficace

### **Conditions de mise en oeuvre**

#### **Autres propositions :**

- Proposer une campagne de sensibilisation sur comment bien réagir en situation de discrimination
- Proposer une campagne de prévention sur les bons comportements à adopter dans les transports en commun
- Proposer une application de secours aussi bien pour des violences/ agressions, que des urgences (SAMU, pompiers, police...)
- Augmenter la surveillance dans les lieux publics
- Afficher le numéro 3117 dans tous les transports publics
- Sanctionner les sociétés de transport discriminantes

### **Points de vigilance**

- Attention à ne pas confondre le sentiment de discrimination avec la discrimination au sens législatif du terme
- Il y a des agressions et non de la discrimination dans les transports
- La proposition est trop floue

### **VOS IDÉES**

### **Accès**

#### **Zones rurales :**

- Remettre des transports communs ou améliorer les réseaux de bus dans les zones rurales

- Faire revenir les trains en campagne

#### **Tarifs et réductions :**

- Octroyer aux chômeurs des tarifs préférentiels pour les transports en commun
- Gratuité des transports publics
- Permettre aux personnes de grandes tailles d'avoir accès à des fauteuils adaptés sans payer de supplément (avion, train...)
- Développer des tarifs préférentiels pour les étudiants sur les réseaux SNCF
- Mettre en place une tarification solidaire qui réduit les fraudes et augmente l'utilisation des transports en commun

#### **Flexibilité :**

- Développer l'utilisation des arrêts à la demande de tous les bus en dehors des heures de pointe
- Soutenir la création d'emploi dans le secteur du transport pour améliorer la mobilité des personnes en situation de handicap

### **Automobile**

- Faire financer le permis de conduire B par l'État afin chacun puisse y avoir accès
- Arrêter la guerre contre les voitures
- Obliger les élus à respecter les limitations de vitesse qu'ils votent
- Investir massivement dans les bornes de recharge des véhicules électriques, dans la recherche pour des batteries plus performantes, dans les piles à combustibles et dans la production hydrogène "propre"...
- Créer un arrêté délictueux empêchant les VTC d'utiliser les voies de bus
- Lutter contre le "gender data gap" dans le domaine automobile : élargir les tests mannequin pour toutes les morphologies

### **Co-construire le réseau de transports**

- Étude d'impact à grande échelle des politiques locales en matière de transports
- Impliquer les citoyens dans le développement des transports
- Création et généralisation de schémas intercommunaux de transports
- Donner un pouvoir décisionnel aux usagers en en faisant siéger un groupe représentatif dans les conseils d'administration des services de transport en commun

- Organiser les assises du transport public en Martinique

## Handicap

### Accessibilité :

- Développer l'accessibilité dans les DOM-TOM
- Faciliter l'accès aux transports en commun pour les personnes en situation de handicap
- Arrêts de bus adaptés
- Concevoir des transports accessibles (obésité et handicaps physiques)
- Rendre obligatoire un entretien régulier des systèmes d'accès PMR
- Mettre une information sonore et visuelle dans les transports en commun de façon systématique
- Proposer une offre de transport en libre-service Handi-Accessible
- Attribution de façon instantanée et/ou temporaire de la carte PMR
- Accélérer les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilités réduites sur la gare SNCF de Belleville-sur-Saône
- Faire appliquer les textes et les lois concernant l'accessibilité des personnes en situation de handicap
- Permettre aux adultes en situation de handicap intellectuel de bénéficier d'un transport organisé par son lieu d'accueil et financé par un organisme avec une contribution participative du bénéficiaire à hauteur de ses ressources

### Aide financière :

- Créer une carte mobilité afin que les personnes en situation de handicap puissent bénéficier d'un tarif réduit dans tous les transports
- Rendre neutre économiquement et socialement les moyens de transport adaptés aux handicapés

### Utilisation de la voiture :

- Développer l'offre d'auto-écoles proposant la possibilité de passer un permis de conduire adapté
- Équiper les péages autoroutiers d'interphones équipés d'un outil de communication textuel et visuel
- Augmenter le nombre de places de parking pour les porteurs de handicap
- Simplifier des procédures administratives pour la délivrance du permis de conduire, en particulier pour les personnes sourdes
- Sécuriser davantage le macaron handicap afin qu'il devienne complexe à reproduire ou falsifier

## Surveillance / Sécurité

- Sensibiliser les contrôleurs aux personnes transidentitaires
- Plus de sécurité dans les transports la nuit
- Augmenter la présence d'agents de sécurité et de contrôle vidéo
- Systématiser le port d'éléments de défense personnelle et assurer que la justice prenne cet aspect en compte
- Renforcer la communication autour des dispositifs de sécurité existants
- Créer une application "Mobilité et lutte c/discriminations" pilotée par les communes qui seraient informées d'éventuelles discriminations constatées

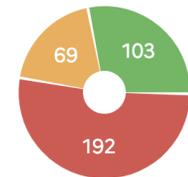
## Autre

- Mettre fin aux inégalités tarifaires entre demandeurs d'asile et contribuables, source de discrimination
- Permettre aux couples binationaux de voyager afin de se retrouver, en respectant les procédures sanitaires
- Supprimer le statut privilégié des cheminots qui ont des avantages injustifiés, archaïques
- Garantir un accès à des toilettes pour tous dans toutes les gares, gares routières ou trains
- Rendre obligatoire la réalisation d'étude d'impact pour les politiques modifiant les voies et moyens de transport, pour les axes d'intérêt majeurs, et pour les communes ou communautés de communes de plus de 200.000 habitants

# SÉCURITÉ

## DISPOSITIFS EXISTANTS

### Formation des forces de sécurité intérieure aux thématiques anti-discrimination



#### Arguments POUR

##### Une formation des forces de l'ordre est nécessaire :

- Une formation initiale et continue doit être dispensée pour rappeler aux forces de l'ordre leurs droits et leurs devoirs
- Cette formation est nécessaire pour effacer les *a priori* vis-à-vis d'une origine et faciliter l'intégration quelle que soit la couleur de peau

#### Arguments CONTRE

##### Les forces de l'ordre n'ont pas besoin d'être formées davantage :

- Les forces de l'ordre font bien leur travail
- Les membres des forces de l'ordre sont déjà diversifiés

##### Les forces de l'ordre sont discriminées

##### La formation dispensée est insuffisante :

- Aucune amélioration n'est constatée

#### Conditions de mise en oeuvre

##### Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :

- Intégrer l'intervention d'associations dans les modules de formation

- Former à tous les niveaux hiérarchiques
- Conditionner l'entrée dans les forces de l'ordre à la validation de ces formations
- Intégrer des travaux pratiques dans les modules de formation
- Sanctionner les agents discriminants
- Mieux communiquer sur la formation
- Suivre les résultats de la formation (représentations, rapport aux autres...)
- Intégrer ces questions directement aux méthodes de travail
- Rendre cette formation obligatoire

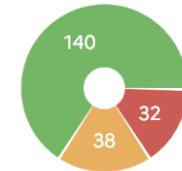
**Autres propositions :**

- Équiper chaque policier d'une caméra
- Mettre en place des audits externes faits par des organisations indépendantes (Anticor, Défenseur des droits, Ligue des droits de l'Homme...)
- Mettre en place une personne référente en interne pour accompagner les policiers et gendarmes en cas de question ou de conseil
- Sensibiliser à la tolérance dès le plus jeune âge
- Donner davantage de moyens à la police
- Refondre complètement le système policier
- Mettre en place une enquête statistique sur le contrôle au faciès

### Points de vigilance

- Cette formation n'est pas assez connue
- Cette proposition est trop théorique

## Écouter, orienter et accompagner les victimes de discriminations



### Arguments POUR

### Arguments CONTRE

#### Ce dispositif dynamisera la victimisation

#### Ce dispositif n'est pas efficace :

- Cette plateforme n'est pas adaptée dans certaines régions. Les violences sexistes et sexuelles ne sont pas toujours prises en compte. Il est difficile d'imaginer que le dispositif soit appliqué efficacement pour les discriminations

### Conditions de mise en oeuvre

#### Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :

- Sanctionner les auteurs
- Appliquer le dispositif dans toute la France, et pas uniquement les grandes villes
- Bien communiquer sur la plateforme
- Accompagner toutes les victimes, pas seulement celles victimes de discriminations
- L'écoute et la considération de la personne, dénuées de tous *a priori*, doivent être l'éthique pour garantir l'humanité et la confiance

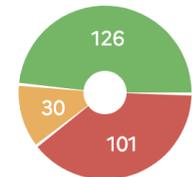
#### Autres propositions :

- Mettre en place des référents anti-discriminations dans chaque service public
- Dans les formations des forces de l'ordre, consacrer plus d'heures de formation aux discriminations en partenariat avec les associations
- Rendre le casier judiciaire vierge obligatoire pour tout candidat à une élection
- Développer l'écoute des femmes victimes de violences dont les plaintes ne sont pas enregistrées
- Éduquer à la non-violence dès le plus jeune âge

### Points de vigilance

- Il existe un risque que les victimes ne se sentent pas rassurées via une plateforme numérique
- Offrir une écoute ne peut pas être négatif, même si le premier réflexe des victimes devrait être de se rendre en confiance au poste de police

## Montée en puissance des référents anti-discrimination et de référents égalité-diversité en commissariats et brigades de gendarmerie



Arguments POUR

Arguments CONTRE

**Cette proposition est essentielle :**

- Cette mesure est nécessaire vu l'accueil des femmes victimes de violences qui se voient non entendues pour déposer plainte
- Il est indispensable d'avoir une personne en capacité de caractériser correctement les faits, faire du contrôle qualité sur les procédures avant qu'elles ne partent au parquet

**Les officiers de liaison LGBT ont montré toute leur efficacité sur cette thématique****Cela permettra de renouer un lien police-population****Cette proposition n'est pas prioritaire :**

- Il n'est pas nécessaire de créer des référents pour tout. C'est la posture générale qu'il faut travailler
- C'est au recrutement et dans la formation qu'il faut faire le nécessaire, et pas seulement la formation du policier/gendarme de base, mais également (et peut-être surtout) la hiérarchie

**La police connaît déjà son travail****Cette proposition est discriminante :**

- Le référent sera plus attentif à la personne discriminée, aux détriments des autres

**Cette proposition ne doit pas dénaturer le rôle principal de la police :**

- La police doit être à l'écoute mais sa priorité est de protéger les citoyens contre la délinquance
- Il ne faut pas que les forces de l'ordre se sentent visées, surveillées, stigmatisées

**Conditions de mise en oeuvre****Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :**

- À condition que l'ensemble des policiers et gendarmes soit formé à ces questions et pas uniquement le référent
- À condition que les référents soient extérieurs à la police ou la gendarmerie
- Généraliser les référents à d'autres organisations autres que la police
- Renforcer l'encadrement et son contrôle
- Sur la base du volontariat
- Le référent doit être en contact des acteurs de proximité (association communautaire, association de prise en compte des victimes, élus locaux, etc ...) afin d'identifier des difficultés locales afin de pouvoir proposer à sa hiérarchie des solutions adaptées

- Le référent doit former le reste de ses collègues

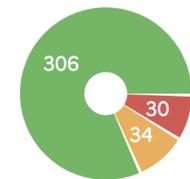
**Autres propositions :**

- Donner davantage de moyens pour l'accueil des victimes

### Points de vigilance

- Il est toujours préférable de s'adresser 100% à une femme au commissariat qu'à un homme qui ce dernier parfois (et heureusement pas toujours) prendra un peu plus à la légère la déclaration
- Quelles seront ses fonctions et ses possibilités d'action ?

## Etendre le dispositif de la caméra-piéton



Arguments POUR

Arguments CONTRE

**Ce dispositif est essentiel :**

- Cela permettrait de protéger les citoyens mais également les forces de l'ordre
- Cela permettra de juger les personnes selon les faits et non par des images qui ne transmettent pas toujours la réalité de part et d'autre

**Ce dispositif n'est pas prioritaire :**

- Il convient plutôt de se demander pourquoi tant de contrôles d'identité sont réalisés inutilement

**Ce dispositif n'est pas efficace :**

- Le directeur général de la police a lui-même indiqué que le dispositif ne permettait pas de vérifier qu'une personne fait l'objet de contrôles répétés
- Les résultats peuvent être biaisés si les vidéos sont mal utilisées

**Ce dispositif est une limitation des libertés :**

- C'est un outil de surveillance

## Conditions de mise en oeuvre

**Propositions de lieux ou publics auxquels étendre le dispositif :**

- Équiper également les sapeurs-pompiers
- Étendre le dispositif aux cellules dans les commissariats et aux fourgons de police
- Étendre le dispositif aux tribunaux et prisons
- Équiper chaque piéton d'une caméra opposable

**Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :**

- Mettre les vidéos à disposition de tous en cas de litiges
- Permettre aux juges de visionner les vidéos en cas de litiges
- La caméra doit être active en permanence : il faudrait considérer comme une faute le fait de réaliser une intervention sans elle
- Punir toute suppression de vidéo
- Prévenir les citoyens qu'ils sont filmés au cours de l'intervention
- Le déclenchement de la caméra ne doit pas être à la discrétion de l'agent
- Rendre les images directement accessibles aux personnes filmées

**Autres propositions :**

- Mettre plus de moyens sur la formation et la sensibilisation
- Autoriser les journalistes indépendants sans carte de presse à filmer la police

**Points de vigilance**

- Il ne faut que ce dispositif empêche les forces de l'ordre d'intervenir
- Il conviendra de vérifier régulièrement que le matériel est fonctionnel

**VOS IDÉES****Accompagnement des publics****Accompagnement des victimes :**

- Traiter les victimes en victimes
- Faciliter le dépôt de plainte
- Déduire les années de déni des années de prescription afin de ne plus discriminer les victimes dans le déni
- Accompagner les victimes pendant et après les procédures
- Adosser au système judiciaire un système d'aide et d'accompagnement des victimes
- Communiquer plus largement sur les informations d'accompagnement des victimes
- Multiplier les assistantes sociales dans les commissariats pour accompagner les femmes victimes de violences conjugales

**Général :**

- Généraliser le 112 en lieu et place des autres numéros d'urgence

## Éducation

- Créer un brevet de la non-violence
- Rétablir le service militaire obligatoire (pour les femmes et les hommes)
- Enseigner la laïcité à l'école
- Expérimenter l'égalité et l'humanisme dès le plus jeune âge

## Forces de l'ordre

### Formation :

- Intégrer des cours de psychologie et de sociologie dans les formations des policiers
- Former les policiers à la LSF
- Former la police au numérique
- Former les forces de l'ordre à la lutte contre les violences faites aux femmes
- Former les forces de l'ordre à la lutte contre les discriminations
- Proposer aux agents de Police de faire un stage en immersion dans un service social, dans les quartiers avant d'endosser l'uniforme pour la première fois

### Relations avec les citoyens :

- Permettre à chaque citoyen d'intégrer la police pendant une journée d'immersion
- Créer des cellules d'échange entre citoyens et forces de l'ordre
- Mettre en place un système de parrainage entre citoyens et policiers

### Organisation :

- Créer une cellule anti-discriminations dans les commissariats municipaux et nationaux
- Aider les policiers ou gendarmes souhaitant témoigner des comportements discriminatoires de leurs collègues
- Supprimer les unités de police spécialisées pour l'intervention dans les quartiers populaires (BAC, BST, BSQ...)
- Avoir une police représentative de la diversité de la société
- Dissoudre les polices municipales
- Calquer le devoir de réserve des militaires sur celui des autres fonctionnaires
- Créer un référent égalité dans les commissariats
- Créer un correspondant sécurité du Défenseur des Droits au sein de la police et de la gendarmerie
- Rattacher l'IGPN et l'IGGN au Défenseur des Droits
- Réformer l'IGPN
- Réformer l'IGGN

- Rétablir une police de proximité
- Retirer la représentativité aux organisations syndicales qui soutiennent les policiers coupables d'actes discriminatoires

#### **Missions :**

- Sanctionner plus lourdement les policiers ou gendarmes qui abusent de leur pouvoir
- Interdire le contrôle au faciès
- Mettre fin à l'impunité policière
- En finir avec la politique du chiffre
- Interdire les contrôles d'identité
- Mieux contrôler les dérives des forces de l'ordre dans le cadre d'état d'urgence
- Créer des "citoyens mystères" pour tester l'accueil dans les commissariats ou gendarmeries

### **Justice**

- Garantir l'égalité de traitement entre femmes et hommes dans les affaires familiales
- Permettre au Parlement de censurer les décisions des juridictions nationales ou supranationales par un vote à la majorité absolue ou un renvoi devant les citoyens par voie référendaire
- Punir les délinquants de très jeune âge par une ordonnance du juge avec des travaux d'intérêt général
- Supprimer le Parquet
- Faire appliquer les peines contre les harceleurs
- Punir immédiatement le parent en cas de non-présentation d'enfant
- Baser la pension alimentaire uniquement sur les frais véritables justifiés

### **Publics spécifiques**

#### **Personnes en situation de handicap :**

- Mettre systématiquement les signaux d'alerte visuels accompagnés des signaux d'alerte sonores
- Obliger les services de police/gendarmerie à prendre une plainte ou une main courante au domicile des personnes en situation de handicap

#### **Personnes LGBT :**

- Punir plus lourdement les actes homophobes
- Affecter les personnes détenues transgenres dans un quartier correspondant à leur identité de genre, dès lors que celles-ci en expriment la

volonté et sont engagées dans un parcours de transition

**Personnes arrivant sur le territoire français :**

- Mieux accompagner les personnes arrivant sur le territoire français
- Former les personnes arrivant sur le territoire français aux lois en vigueur en France et à la lutte contre les discriminations

**Religion :**

- Lutter contre les tentatives de faire reconnaître l'existence du blasphème
- Créer un Observatoire de la christianophobie

**Autres publics :**

- Lutter contre les discriminations à l'égard des possesseurs d'armes légales
- Donner le droit d'asile à tous les réfugiés politiques italiens
- Ne plus considérer les organisations hautement discriminatoires qui excluent les femmes comme des organisations respectables

## Surveillance / Sécurité

- Généraliser les caméras dans les espaces publics
- Créer un dispositif permettant de signaler les tags ou collages haineux dans la rue
- Créer une plateforme nationale de signalement et de traitement des petites atteintes à la laïcité
- Créer une carte ou une application prouvant le nombre de contrôles subis
- Créer une application géolocalisante permettant à chacun de signaler un cas de violence
- Renforcer la sécurité le soir dans les rues

## Autre

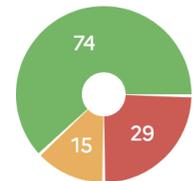
- Instaurer une présomption de légitime défense
- Permettre aux forces de l'ordre de répondre aux individus leur tirant dessus avec des mortiers
- Adopter une "doctrine du château" dans le cadre de la légitime défense du domicile
- Augmenter les moyens de la police
- Augmenter les moyens de la justice
- Organisation un référendum sur les questions de société avec application des résultats
- Étendre le dispositif législatif du port d'armes des gendarmes et des policiers au bénéfice des militaires des forces armées
- Assouplir la législation sur la légitime défense

- Rétablir le port d'arme citoyen
- Augmenter les moyens du Défenseur des Droits
- Contrôler les associations qui utilisent le droit de se constituer partie civile pour défendre des intérêts communautaires
- Appliquer la double-peine pour les criminels et délinquants multi-récidivistes étrangers
- Supprimer la loi Fabius-Gayssot
- Lutter contre les lobbies communautaires
- Sanctionner les dérives extrémistes de tout bord
- Restaurer le droit d'expression
- Interdire toutes les sectes
- Ne plus supprimer de points en cas d'excès de vitesse
- Renforcer le système de vote actuel par le jugement majoritaire ou le Condorcet randomisé
- Mettre fin à la protection des anciennes personnalités politiques
- Utiliser de la peinture indélébile et visible à la lumière noire pour identifier facilement les fauteurs de trouble lors de manifestations
- Créer un livret présentant les mesures de sécurité à respecter pour tous les possesseurs d'armes
- Obliger le préfet à valider une décision devant un par un juge ou une autorité compétente
- Détruire les lieux de culte officiels non-inscrits au patrimoine historique
- Que les motards de la Police nationale puissent garder leur casque lors des contrôles
- Fournir des visières en iridium aux motards de la Police nationale

# ACCÈS AUX LOISIRS

## DISPOSITIFS EXISTANTS

### Lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le champ culturel



#### Arguments POUR

##### Il s'agit d'un devoir :

- Cela devrait également être applicable à toutes les entreprises recevant de l'argent de l'État

#### Arguments CONTRE

##### Ne pas mettre en place de nouvel outil de délation

##### Il suffit de se servir de la loi

#### Conditions de mise en oeuvre

##### Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :

- Inclure également les violences conjugales
- Inclure également les arts plastiques, le cirque, le théâtre
- Mettre en place un suivi des actions et des indicateurs de réussite
- Obtenir l'avis des personnes travaillant sur ces sujets pour connaître leurs besoins et leurs avis

### Autres propositions :

- Sensibiliser à l'égalité femmes-homme dès l'enfance

### Points de vigilance

- L'idéologie de la musique et de la danse est conservatrice et dans l'histoire, les femmes n'y ont pas leur place, ou alors que dans des circonstances de sensualité et de sexualité, pas pour leurs performances. C'est toute l'idéologie qui est à remettre en question
- Encore faut-il déterminer comment l'entreprise bénéficiaire entend lutter contre ces violences
- Il est nécessaire de bénéficier de statistiques sur le sujet pour pouvoir se faire une idée
- Cette proposition n'est pas en lien avec la thématique "Accès aux loisirs"

## Développement et création de classes préparatoires publiques à l'enseignement supérieur Culture



Arguments POUR

Arguments CONTRE

### **Il s'agit d'une possibilité d'ouverture professionnelle**

### **Ce dispositif est discriminant :**

- Le mérite et non la discrimination positive doit prévaloir

### **Ce dispositif n'est pas suffisant :**

- Les réussites aux épreuves dépendent par nature d'un capital culturel dépendant du milieu social et de l'origine, peu importe le caractère modique des frais de scolarité
- C'est comme l'université gratuite : 5 ans d'études gratuites pour se faire "voler" la place par un ingénieur qui a eu les moyens de se payer une grande école. Cela ne fera que "retarder" l'illusion de non-discrimination

### **Les études dans la culture ne sont pas viables à long terme :**

- Le secteur culturel est bouché

### **Les coûts d'inscription dans les classes préparatoires sont déjà modiques**

## **Conditions de mise en oeuvre**

### **Autres propositions :**

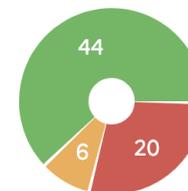
- Interdire l'écriture inclusive à l'université
- Redonner une vraie valeur au bac
- Rendre la culture et la pratique culturelle accessibles dès l'enfance, pour tous les milieux

## **Points de vigilance**

- Cette proposition n'est pas en lien avec la thématique "Accès aux loisirs"

## IDÉES NOUVELLES

### Déployer la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'ensemble du champ artistique et culturel



#### Arguments POUR

#### Arguments CONTRE

**L'État ne doit pas imposer de conditions aux artistes et à l'art**

**Il s'agit de nouvelles dépenses dont on ne peut mesurer l'efficacité à court et moyen terme**

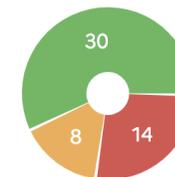
#### Conditions de mise en oeuvre

##### Autres propositions :

- Étendre le conditionnement du versement d'aides publiques à la lutte contre toute forme de violence aux secteurs du spectacle vivant, des arts visuels et du livre

---

## Renforcer les dispositifs d'accès à l'enseignement supérieur Culture



### Arguments CONTRE

- La discrimination positive est une forme de discrimination

### Conditions de mise en oeuvre

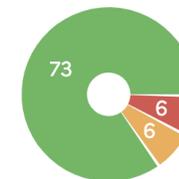
#### Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :

- Cela ne doit pas être réservé qu'à la région parisienne

### Points de vigilance

- Il ne s'agit pas de culture mais d'art

## Favoriser l'inclusion en améliorant l'accès aux livres adaptés et à leurs catalogues grâce au numérique



### Arguments POUR

De nombreux ouvrages même récents n'ont jamais été numérisés et sont indisponibles sur Internet

### Arguments CONTRE

Les individus doivent se prendre en main eux-mêmes, sans attendre que l'Etat-Providence ne vienne les prendre en charge

### Conditions de mise en oeuvre

#### Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :

- Un large choix de livres sur tout horizon non inclus dans le cursus scolaire devrait être proposé
- Financer des professionnels de la numérisation sous la condition expresse de non-exclusivité d'une plateforme spécifique dans le but d'éviter le morcellement des catalogues et le monopole d'une plateforme de publication pour un ouvrage
- Favoriser la redondance des données
- Mettre en place un portail en relation avec les médiathèques pour leurs abonnés

### Points de vigilance

- Un livre numérique ne devrait pas coûter plus de 3 ou 4 euros
- Le secteur privé a déjà mis cela en place depuis longtemps
- Les médiathèques ont déjà adopté ce service depuis longtemps

- Que faire des personnes sans ordinateur ?

## VOS IDÉES

### Associations

- Développer les associations de quartier permettant l'accès aux loisirs à tous
- Créer un service gouvernemental en charge de la coordination des associations de quartier
- Réserver les aides publiques aux structures promouvant le respect numérique
- Conditionner le versement des subventions publiques aux associations pratiquant un accès égalitaire à leurs activités
- Interdire les promotions spéciales "Journée de la Femme"

### Culture

- Inclure des sorties scolaires culturelles deux fois par mois dans les écoles
- Faciliter l'accessibilité aux handicapés dans tous les lieux de culture
- Offrir des pass culture jusqu'à 26 ans
- Créer une exposition temporaire en collaboration avec la médiathèque et les services culture (MJC notamment) ouverte aux artistes issus des minorités valorisation des talents des artistes locaux issus des minorités
- Décentraliser l'offre culturelle
- Encourager la diversité culturelle dans sa dimension française

### Médias

#### Personnes en situation de handicap :

- Proposer des sous-titrages pour les paroles en français dans les films/séries étrangères (cinéma/vidéo à la demande/séries)
- Proposer des sous-titrages dans les cinémas / théâtres / à la télévision
- Rendre obligatoire pour tout programme télévisuel (actualités, dessins animés, reportages etc), l'option des sous-titres et/ou de traduction

instantanée en langue des signes

**Général :**

- Interdire la pornographie aux mineurs
- Mieux modérer les commentaires haineux sur les réseaux sociaux
- Représenter davantage les minorités discriminées à la télévision

## Musique

- Lutter contre les stéréotypes de genre liés à la pratique instrumentale dès le plus jeune âge, notamment dans les représentations des livres pour enfants

## Publics spécifiques

**Personnes en situation de handicap :**

- Améliorer l'accessibilité des lieux de loisirs aux personnes à mobilité réduite
- Améliorer l'accessibilité des lieux publics aux personnes porteuses d'un handicap visuel

**Jeunes :**

- Créer une mallette d'animation "égalité"
- Former des jeunes ambassadeurs de l'égalité
- Créer un week-end national de l'égalité
- Créer un festival de films jeunesse sur le thème de l'égalité
- Former les animations d'associations sportives et culturelles à l'égalité
- Créer un jeu vidéo sur les discriminations
- Lutter contre les stéréotypes et la discrimination lors de tout le parcours scolaire
- Développer des missions de services civiques pour promouvoir l'égalité
- Inciter les plus riches à donner pour l'accès aux loisirs des jeunes plutôt que pour les fondations ou entreprises

## Sensibilisation / Communication

- Communiquer davantage sur les 25 critères de discrimination

- Réaliser un guide pour une communication sans stéréotypes de genre
- Organiser des événements spécifiques lors des journées mondiales dédiées aux personnes victimes de discriminations (antiracisme 21 mars, anti-LGBT+, handicap, violences contre les femmes...)
- Labelliser “Respect Zone” les lieux dédiés aux loisirs

## Sport

### Égalité femmes-hommes :

- Renforcer la lutte pour la parité dans les pratiques sportives
- Proposer la mise en place de spots publicitaires par le gouvernement pour que les jeunes filles soient mises en avant dans les pratiques du sport
- Encourager et favoriser le recrutement de coachs féminines au sein des clubs
- Inclure les parents dans des ateliers théoriques / pratiques pour mieux lutter contre les préjugés dans le sport
- Inclure des filles et des femmes (clubs féminins, équipes, associations) dans les stades lors des divertissements sur le terrain
- Favoriser l’empowerment des femmes dans le sport par des publicités et campagnes
- Créer une agence spécifique, sur le modèle de l’AFLD, pour la présence des femmes dans le sport
- Encourager les femmes à investir l’univers péri-sportif
- Créer de contenus informatifs et pratiques sur la poursuite des études dans le sport professionnel à destination des écoles
- Intervenir en classe et ateliers pratiques dans les cours de récréation pour sensibiliser les jeunes à la lutte contre les discriminations de genre dans le milieu sportif
- Rendre obligatoire la création d’équipes mixtes entre 4 et 14 ans et plus pour les entraînements de football
- Agir sur les réseaux sociaux avec des messages impactants du type #Balanceton sport, #balancetadiscrimination, #balancetoninégalité, #balancetoncliché...
- Organiser une exposition photos exposant les portraits de sportives
- Promouvoir une fiscalité des clubs et des sponsors moteurs spécifique en cas de projets porteurs pour l’égalité femmes-hommes
- Organiser des séances de foot à 5 dès le plus jeune âge pour promouvoir la mixité
- Favoriser la pratique des jeunes filles / femmes dans les city stades
- Intégrer des sports “masculins” aux programmes sportifs à l’école

### Personnes en situation de handicap :

- Imposer une accessibilité véritable des infrastructures sportives pour les personnes en situation de handicap
- Reconnaître le statut de sportif de haut niveau pour les Sportifs Sourds
- Reconnaître le Comité International des Sports des Sourds et des Deaflympics
- Valoriser le Comité de Coordination des Sportifs Sourds de France
- Sensibiliser au handicap dans les activités sportives en milieu scolaire

**Personnes LGBT :**

- Intégrer les personnes transgenres dans les compétitions de la FFR XV

**Général :**

- Lutter contre la stigmatisation et la discrimination envers les tireurs et collectionneurs
- Mener des actions auprès et avec les collectivités et les organisations locales pour lutter contre les discriminations
- Mettre fin à l'interdiction de l'alcool dans les tribunes des stades, pourtant autorisé dans les loges VIP
- Subventionner les adultes à part égale avec les enfants
- Former les éducateurs des clubs sportifs
- Autoriser la pratique de sport mécanique en forêt

## Tourisme

**Personnes en situation de handicap :**

- Classifier le niveau de langue des signes française dans la marque d'État Tourisme et Handicap
- Imposer un quota de plages accessibles aux PSH dans les départements concernés
- Réaliser une étude des tarifs appliqués pour les séjours adaptés des personnes en situation de handicap intellectuel
- Réaliser une étude sur le niveau de formation prérequis des encadrants pour les séjours adaptés des personnes en situation de handicap intellectuel

**Conditions de ressources :**

- Créer des chèques vacances pour tous
- Attribuer des chèques vacances aux familles les plus démunies
- Attribuer des aides "vacances" aux familles modestes et les plus démunies
- Créer un CE citoyen

**Autres publics :**

- Anonymiser les pré-réservations de loisirs

## Autre

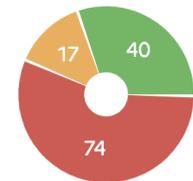
- Inciter à ne plus consommer les produits issus historiquement de la colonisation
- Réduire les plages privatisées

- Diminuer la précarité des personnes au chômage

# ACCÈS AUX SERVICES

## DISPOSITIFS EXISTANTS

### Renforcement de l'accès aux soins de proximité pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)



#### Arguments POUR

**Cette proposition est essentielle :**

- Les QPV sont encore sous-dotés en professionnels de santé

**Le doublement permettrait de lutter contre les inégalités sociales de santé**

#### Arguments CONTRE

**Cette proposition n'est pas prioritaire :**

- Ce problème concerne toute la France, il faudrait uniformiser l'accès aux soins dans le pays
- L'accès des soins en zone rurale est prioritaire

**Cette proposition est discriminante :**

- Penser à des zones "prioritaires" en France serait discriminant territorialement

#### Conditions de mise en oeuvre

**Autres propositions :**

- Adapter les formations des médecins et soignants pour prendre en charge d'autres types de détresse
- Des traducteurs pourraient aider à un meilleur accès aux soins
- Financer partiellement les études des futurs praticiens contre un certain nombre d'années d'engagement dans les QPV
- Arrêter de fermer les cabinets en zone rurale

### Points de vigilance

- Les citoyens concernés par cette question sont aussi ceux qui répondent le moins aux consultations numériques

## Déploiement des Cordées de la réussite



### Arguments POUR

#### Ce dispositif permet de promouvoir l'égalité des chances :

- Beaucoup d'élèves, bien que brillants, n'ont pas l'accompagnement nécessaire des parents. Aussi, toute initiative pour valoriser leurs forces dans un parcours supérieur, permettrait aux plus méritants d'avoir un parcours exemplaire
- Ce dispositif permet de faire découvrir des voies qui ne sont pas forcément représentées dans les QPV ou zones rurales et

### Arguments CONTRE

#### Ce dispositif n'est pas prioritaire :

- Le vrai problème est la discrimination à l'école qui rend le système inégalitaire

#### Ce dispositif est discriminant :

- Ce dispositif pourrait bénéficier à tous les élèves ayant des difficultés d'orientation et non des élèves sélectionnés sur des critères qu'on ne connaît pas

paraissent alors inaccessibles

**Les enfants doivent apprendre à travailler et non à s'amuser**

### Conditions de mise en oeuvre

#### Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :

- Impliquer les ATSEM et professeurs pour la valorisation des parcours de chacun
- À condition que tous soient accompagnés sans discrimination

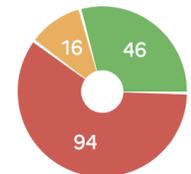
#### Autres propositions :

- Développer l'accueil des enfants de QPV dans des pensionnats
- Former les enseignants et les conseillers d'orientation à l'égalité de traitement des élèves
- Proposer l'organisation d'atelier scientifiques, numériques et culturels pour viser une plus grande parité dans ces filières

### Points de vigilance

- Il faudrait changer le terme "cordée"
- Le dispositif n'est pas expliqué et ne permet pas à chacun de s'exprimer dans cette consultation

**Soutien financier des actions associatives dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**



## Arguments POUR

### **Ce dispositif permet de développer les actions en faveur des QPV :**

- Plus de moyens, plus d'actions
- Les associations sont efficaces quand elles sont coordonnées avec l'Éducation Nationale

## Arguments CONTRE

### **Aucune étude ne permet de prouver l'utilité de ces investissements et aucun résultat n'est attendu**

#### **Ce dispositif n'est pas prioritaire :**

- Beaucoup d'argent a déjà été investi dans les QPV, il faut également penser aux zones rurales

#### **Ce dispositif n'est pas efficace :**

- Il faudrait plutôt travailler à la base : éducation, sécurité, logement, plutôt que de proposer des mesures "pansements"

## Conditions de mise en oeuvre

### **Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :**

- Les appels à projet devraient durer plus longtemps qu'une année
  - Une aide devrait être apportée aux associations pour répondre aux appels à projet
  - Les initiatives citoyennes devraient être plus soutenues
- Contrôler davantage les associations financées
- Il faudrait élargir ces quartiers en incluant les zones proches où des jeunes mériteraient les mêmes opportunités
- Les quartiers prioritaires ont besoin d'actions plus concrètes, les associations ont besoin de formation et leurs actions ont besoin d'être évaluées

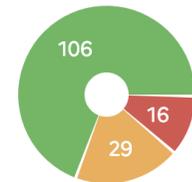
### **Associations / organisations citées :**

- Mozaik RH
- NQT
- ADIE
- AFEV
- Article 1

## Points de vigilance

- Aucune statistique n'est donnée pour aider les citoyens à se forger une opinion
- Il conviendrait d'augmenter les moyens de droit commun en général
- La systématisation des appels à projets, dans tous les domaines et même la recherche fondamentale, dispense de verser des financements durables et plus efficaces

## Lutter contre le harcèlement pour garantir la continuité scolaire et la sécurité des élèves



### Arguments POUR

**La prévention est la priorité**

**Tout ce que favorise un apprentissage serein est bon à prendre**

**La prise en charge des victimes doit être autant considérée que celle des coupables**

**Rendre les élèves acteurs de la lutte est une bonne sensibilisation et mobilisation**

### Arguments CONTRE

**Les cours de prévention ne sont pas efficaces sur les élèves**

## Conditions de mise en oeuvre

### Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :

- Il faudrait que ces mesures soient faciles à mettre en place et sécurisantes pour le personnel

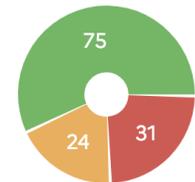
### Autres propositions :

- Ajouter des cours de philosophie et psychologie plus tôt dans le cursus scolaire
- Redonner de l'autorité aux professeurs pour protéger les victimes
- Interdire la discrimination envers les sourds à l'école

## Points de vigilance

- Les moyens financiers seront-ils suffisants ?
- Il ne faut pas confondre harcèlement et discrimination
- La proposition n'est pas assez détaillée pour pouvoir se prononcer
- S'il s'agit d'une expérimentation, sa généralisation devra attendre d'en avoir les résultats
- Il faudrait considérer les enfants porteurs de handicap comme des élèves et non pas comme une quotité horaire

## Création d'un internat d'excellence par Département



Arguments POUR

Arguments CONTRE

**Il est temps que la jeunesse puisse enfin espérer un meilleur avenir**

**Ce projet reflète la méritocratie républicaine et la mise en valeur de l'excellence**

**Si l'objectif est l'excellence, alors il faut que le reste du système éducatif suive**

**Cela permettra de créer un environnement serein et propice à l'étude pour tout jeune méritant n'ayant pas grandi dans un environnement social bénéfique et n'en possédant pas les codes**

**Ce dispositif est discriminant :**

- Cela discrimine les autres internats
- Un seul internat de l'excellence pour un département très peuplé est discriminant

**Il faut viser l'excellence partout, et pas uniquement dans un internat**

**Ce dispositif n'est pas efficace :**

- Il n'y a pas assez de place
- La mixité permet l'enrichissement

### Conditions de mise en oeuvre

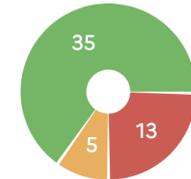
**Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :**

- Augmenter plutôt le nombre d'internats par département

### Points de vigilance

- Quid de la pression sur les jeunes qui partent en internat dit "de l'excellence" ?
- Que signifie "excellence" ?

## Accompagner les initiatives innovantes d'accès aux soins



### Arguments POUR

Les maisons de santé sont utiles tant dans les quartiers difficiles que dans les zones rurales

Il s'agit d'une mesure importante d'enjeu sanitaire

### Arguments CONTRE

### Conditions de mise en oeuvre

#### Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :

- À condition que l'implication des habitants dans la construction de leur projet de santé soit bien respectée
- Le recours à l'interprétariat est une bonne chose car la barrière de la langue est un élément qui freinent certains patients

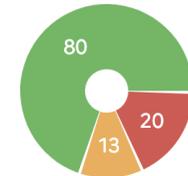
#### Autres propositions :

- Ajouter des ateliers d'informations sur la santé, les mesures d'hygiène (de vie, propreté, virus etc.) à adopter ou des séances de questions- réponses

### Points de vigilance

- Quid des déserts médicaux hors quartiers prioritaires ?

## Renforcer la scolarisation des élèves en situation de handicap



### Arguments POUR

#### Ce dispositif est essentiel :

- Il faut un accompagnement spécifique et personnalisé qui nécessitera des embauches car les enseignants ne peuvent pas prendre l'accès à l'éducation à leur charge

**La loi française exige que chaque enfant soit scolarisé, il faut leur en donner les moyens**

#### L'école devrait être plus inclusive :

- 80% des enfants autistes ne sont pas scolarisés
- Cela permettra aux enfants valides d'intégrer l'état du handicap

### Arguments CONTRE

#### Ce dispositif n'est pas prioritaire :

- L'accueil d'élèves en situation de handicap nécessite une multitude de facteurs pour que cela fonctionne. La formation du personnel enseignant et du personnel des établissements scolaires doit être envisagée

**Les dispositifs sont trop nombreux, il faut les coordonner davantage**

**Les AESH ont des situations déjà précaires (statuts, salaires)**

**Il est discriminant de mesurer la performance de chacun dans la société et non pas la bienveillance, la tolérance et la différence**

**Il faut adopter des mesures au cas par cas, pour chaque élève, et non calquer des dispositifs généralistes déshumanisants**

## Conditions de mise en oeuvre

### Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :

- Des moyens réels supplémentaires sur la coordination des dispositifs sont nécessaires
- Intégrer un lien avec la MDPH avec la gestion du matériel pédagogique adapté, des moyens humains etc.
- Personnaliser l'accompagnement en fonction des besoins de chaque élève
- Envisager un accompagnement qualitatif pour les apprenants en situation de handicap plutôt qu'une gestion purement quantitative
- Le contact et les moyens humains ne doivent pas être oubliés
- Déployer ces moyens dans tous les territoires, également les zones rurales
- Pour les jeunes sourds, tant que la rééducation restera au coeur du projet éducatif, le droit à l'éducation sera bafoué, quelle que soit l'organisation

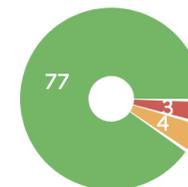
### Autres propositions :

- Former les enseignants, le personnel, les parents et les AESH à l'accueil et l'accompagnement des élèves en situation de handicap
- Enseigner la langue des signes à l'école
- Ne plus refuser les demandes d'interprètes LSF à l'école
- Former les enseignants à la LSF
- Embaucher des enseignants sourds
- Développer les PEJS Bilingues

## Points de vigilance

- Cette proposition n'est pas assez précise pour être étudiée

## Favoriser la continuité des apprentissages pour des élèves malades et/ou hospitalisés



### Arguments POUR

**Les moyens numériques existent, mais les moyens humains sont indispensables**

**L'Éducation nationale a prouvé sa souplesse dans les usages numériques lors de la crise sanitaire**

### Arguments CONTRE

### Conditions de mise en oeuvre

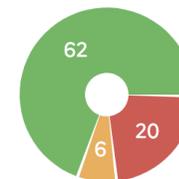
#### Propositions sur la mise en place du dispositif :

- Poursuivre les aides pour l'enseignement à domicile après 18 ans : les jeunes en situation de handicap ont souvent quelques années de retard en termes d'apprentissage et mériteraient un suivi sur le long-terme
- Prévoir une assistance hybride humaine et digitale

#### Autres propositions :

- Créer de vrais postes d'enseignants dans les hôpitaux

## Faciliter la réussite des élèves allophones en proposant des dispositifs permettant la maîtrise du français



### Arguments POUR

**Il faut faciliter l'assimilation**

**L'apprentissage du français est une chance qui ne doit pas échapper à qui souhaite un jour maîtriser cette belle langue**

### Arguments CONTRE

**Cela existe déjà**

### Conditions de mise en oeuvre

#### Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :

- Coupler ces cours avec l'enseignement de la laïcité et des valeurs de la République
- Déployer ces dispositifs au collège également
- La difficulté est de pouvoir proposer quelque chose qui puisse correspondre à de tout petits profils scolaires en préservant un dispositif inclusif
- Le besoin de ces jeunes est comme pour tous, se faire des amis. Toutes les mesures favorisant les échanges par l'activité, le tutorat... sont bonnes à prendre

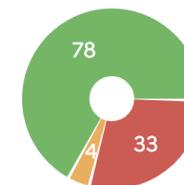
#### Autres propositions :

- Réouvrir l'obligation de fournir une formation au français adapté aux personnes présentes depuis des années en France qui n'ont jamais pu apprendre le français, telles que des personnes étant restées "au foyer"
- Renforcer également les cours de français pour les personnes nées sur le sol français

## Points de vigilance

- Encore faut-il avoir le budget adéquat : une véritable volonté du gouvernement assujettie au budget adéquat doit être impulsée
- Un travail sur les conditions de vie ne doit pas être oublié

## Prévenir les LGBTphobies et garantir à tous les élèves un environnement d'apprentissage sûr



### Arguments POUR

**La formation des personnels paraît indispensable et le meilleur moyen de lutter contre les discriminations**

**L'éducation et la jeunesse sont la première porte pour favoriser la bienveillance, la tolérance, l'écoute et pour lutter contre ces types de discrimination**

### Arguments CONTRE

**Les lignes d'écoute ne sont pas une solution à tout et à long-terme**

**L'école n'est pas le lieu pour cela**

## Conditions de mise en oeuvre

### Propositions sur la mise en place du dispositif :

- La campagne de sensibilisation pourrait commencer par expliquer que les lettres L, G, B et T visent chacune des personnes très différentes

- Proposer la formation en mode form'action avec des propositions et des méthodes pour aborder ces sujets avec les élèves en difficultés et avec toutes les classes avant difficulté de façon plus générale et surtout obligatoire à un moment ou un autre d'une année scolaire
- Proposer une campagne permanente sur tout le territoire, et à tous les niveaux

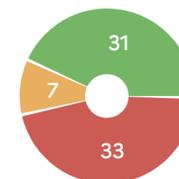
**Autres propositions :**

- Créer un poste de référent "égalité"
- Il faudrait plutôt mettre en place des pôles de psychologues
- Remplacer l'éducation civique par l'éducation des valeurs de la citoyenneté avec un cours sur la tolérance

**Points de vigilance**

- Qu'est-ce qu'un "apprentissage sûr" ?

**Soutenir les associations engagées auprès des jeunes de QPV pour les accompagner ainsi que leurs familles à anticiper la sortie de crise**



**Arguments POUR**

**Arguments CONTRE**

**Les associations devraient pouvoir moins dépendre des financements publics**

**Les résultats des actions menées dans les QPV sont très mitigés**

### Conditions de mise en oeuvre

#### Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :

- Mettre en place un cahier des charges et une obligation de résultats

## VOS IDÉES

### Démarches administratives

#### Inclusion numérique :

- Créer une carte d'identité numérique non obligatoire pour faciliter les démarches
- Aider les personnes n'ayant pas Internet à réaliser leurs démarches administratives
- Créer des Maisons France Service départementales
- Pouvoir accéder aux services publics et privés par des interlocuteurs directs et non plus uniquement par des plateformes téléphoniques
- Créer un bureau unique pour toutes les démarches administratives, en mairie
- Mettre en place des services publics ambulants dans les zones rurales
- Pouvoir accéder aux services publics et privés par des interlocuteurs directs

#### Contenus des documents administratifs :

- Supprimer l'obligation de faire paraître genre/sexe dans les papiers administratifs
- Actualiser les formulaires administratifs pour y inclure les familles homoparentales

**Général :**

- Créer un dossier unique pour les démarches autour du handicap
- Faciliter les changements de nom / prénom / sexe à l'état civil
- Renforcer l'accompagnement personnalisé
- Harmoniser les droits auprès des MDPH
- Autoriser le changement de la mention de sexe en mairie et non plus au tribunal
- Interdire le refus de changement d'état civil en mairie en raison de l'absence de pièces médicales
- Permettre aux SDF d'avoir des adresses postales et un petit coffre sécurisé
- Supprimer la mention obligatoire de la nationalité des candidats conseillers municipaux étrangers

**Fonction publique / Administration****Accessibilité :**

- Obliger tous les bâtiments ERP à mettre à disposition des interphones équipés d'une caméra et des signaux visuels pour l'émetteur et le receveur
- Faciliter la prise de rendez-vous en préfecture
- Généraliser l'accès Internet en créant des portails de services publics
- Mettre en place des rampes d'accès pour les PMR dans tous les établissements publics
- Améliorer l'accès aux services en se fondant sur les attentes d'un collectif d'habitants

**Enquêtes :**

- Créer une cartographie des dispositifs oeuvrant pour plus de diversité et d'inclusion
- Autoriser les statistiques ethniques
- Garantir la neutralité et la pluralité dans l'espace public
- Créer des laboratoires de l'inclusion et de la diversité
- Réaliser des enquêtes sur le handicap

**Formation :**

- Former les acteurs du service public aux LGBTIphobies
- Former les agents des collectivités aux discriminations
- Sensibiliser aux maladies psychologiques et psychiatriques

**Général :**

- Mettre fin au recours abusif aux contractuels CDD dans la fonction publique
- Augmenter la mixité dans les services publics
- Créer un poste de référent égalité
- Recruter les agents également sur leurs qualités humaines
- Renforcer les effectifs des services de fonctionnaires hors Île-de-France
- Créer des sous-préfectures pour désengorger les services de la préfecture
- Recruter des agents pour rattraper le traitement des dossiers en retards et répondre aux mails de contact
- Organiser des États généraux de la relation pacifique et apaisée entre usagers et administration
- Renforcer les moyens humains du Défenseur des droits
- Autoriser les actions de groupe auprès du Défenseur des Droits
- Contrôler les réclamations traitées par le Défenseur des Droits

**Éducation / Enseignement****Crèche :**

- Effectuer une commission tous les mois pour l'attribution des places en crèche

**Primaire / Collège / Lycée :**

- Réintroduire le Certificat d'études primaires élémentaires
- Proposer l'enseignement de l'arabe à l'école
- Offrir un accompagnement personnalisé dans une matière dès la primaire et le collège
- Réduire les effectifs des classes (15 à 20 élèves)
- Mieux aborder la colonisation et l'esclavage à l'école
- Enseigner le droit à l'école
- Renforcer l'éducation à la sexualité
- Remettre en avant l'enseignement de l'histoire de France
- Apprendre le devoir de mémoire aux élèves
- Utiliser davantage les cultures urbaines comme méthode d'apprentissage

**Enseignement supérieur :**

- Lutter contre les idéologies extrémistes et racistes dans les universités
- Que les établissements d'enseignement supérieur et les grandes écoles s'engagent à trouver des solutions de financement pour leurs étudiants les plus précaires admis à leur concours d'entrée
- Rétablir les écrits pour Sciences Po Paris
- Faciliter les conditions d'examens pour les étudiantes enceintes et les jeunes mères
- Rectifier les conditions de délivrance du diplôme d'ingénieurs aux femmes qui accouchent au cours du cursus en accordant une dérogation concernant le stage à l'étranger obligatoire

#### **Personnes en situation de handicap :**

- Prévoir un dispositif de financement des cours de LSF sans refus de financement pour les parents d'enfants sourds
- Déplafonner les heures d'interprétation et laisser aux étudiants sourds choisir des dispositifs d'accessibilité à leur mesure
- Rendre accessibles toutes les filières en langue des signes française aux jeunes sourds qui en font la demande
- Mieux accompagner les enfants à haut potentiel intellectuel (HPI) dans leur scolarité et leur proposer des cursus scolaires adaptés
- Donner un vrai statut, un vrai salaire et une vraie formation pour les AESH
- Réaliser une campagne de sensibilisation aux troubles du comportement liés à l'autisme
- Former l'ensemble des enseignants à la problématique des enfants DYS et aux méthodes adaptées pour ce public
- Mettre en place au sein des établissements scolaires un pôle d'innovation pédagogique et de soutien adaptés aux apprenants DYS composés d'orthophonistes, psychologues, ergothérapeutes...
- Réaliser des tests HPI à l'école
- Rendre la Journée de défense et de citoyenneté accessible en mettant des dispositifs d'accessibilité afin de permettre aux jeunes sourds de pouvoir participer comme tout le monde
- Rendre accessible le SNU aux personnes sourdes en mettant en place des dispositifs d'accessibilité ou en créant un module SNU accessible

#### **Général :**

- Faire du mérite l'unique critère de sélection
- Réduire la place de l'État dans l'Éducation nationale
- Donner les mêmes moyens à tous les élèves français
- Favoriser l'école publique
- Interdire les téléphones dans les enceintes scolaires
- Réinstaurer le service militaire
- Instaurer un système de recours externe pour contester une orientation subie dans le mois suivant la décision de l'établissement

- Former les professeurs et les parents aux méthodes développementales reconnues
- Développer les postes de psychologue dans les établissements scolaires
- Créer une bourse de la chance pour les enfants des quartiers prioritaires
- Ouvrir des ateliers pour faciliter la réussite des élèves allophones au sein même des établissements
- Favoriser l'évaluation des différents services de formation
- Proposer aux entreprises disposant du label Égalité - Diversité d'accueillir en stage des jeunes des QPV
- Sensibiliser toute la communauté scolaire au respect sur Internet
- Interdire aux professeurs de mentionner l'origine des élèves
- Former à la LSF toutes les personnes le souhaitant
- Sensibiliser au WCAG lors des formations d'informaticiens

## Justice / Sécurité

### Accessibilité :

- Garantir la qualité de l'interprétation en langue des signes fournie dans les procès
- Mettre en place une plateforme des interprètes à distance pour disponibilité immédiate avec une qualité optimale, pour assister au dépôt de plainte
- Rendre disponibles en langue des signes et en format FALC les principaux textes garantissant les droits fondamentaux de l'ensemble des citoyens, ainsi que ceux spécifiques aux personnes sourdes, sur Légifrance et les autres sites Internet institutionnels pertinents de l'État
- Prendre en compte la surdité de l'accusé ou du prévenu, des parties civiles et des témoins lorsque la possibilité d'avoir recours aux box vitrés est envisagée
- Garantir l'intervention d'un deuxième interprète en langue des signes afin que les parties civiles et les témoins sourds puissent avoir accès à l'interprétation, lorsque le recours aux box vitrés est décidé

### Violences sexistes et sexuelles :

- Sensibiliser les juges au sexisme
- Améliorer l'accompagnement des victimes de violences en créant des cellules de veille

## Parentalité

- Partager les parts des impôts des enfants au prorata du temps de garde et d'hébergement chez chaque parent
- Supprimer la Loi R513-1 sur l'unicité de l'allocataire à la Caf pour un partage équitable des aides entre deux parents séparés
- Supprimer l'unicité des droits à la CAF
- Reconnaître les parents veufs dans le Code des Impôts

### Sensibilisation / Communication

- Créer un bus de l'égalité
- Porter un projet de reconnaissance de la Journée mondiale de l'égalité des chances auprès des Nations Unies

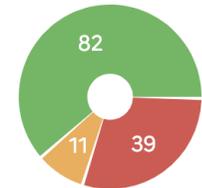
### Autre

- Prendre en compte les droits des générations à naître dans les décisions politiques, y compris en matière budgétaire
- Aider les chômeurs à la création d'entreprise
- Réduire l'immigration
- Mettre en place un impôt minimum de 1€ symbolique
- Lutter contre le clientélisme législatif
- Abroger la loi Séparatisme
- Arrêter la censure politique
- Interdire la discrimination positive

# ACCÈS AUX SOINS

## DISPOSITIFS EXISTANTS

**Possibilité de saisir les Ordres professionnels ou l'assurance maladie pour contester un refus de soin discriminatoire**



### Arguments POUR

#### Il s'agit d'un dispositif efficace :

- Cela permet d'obtenir une réponse plutôt rapidement par rapport à une plainte pénale ou des poursuites judiciaires

### Arguments CONTRE

**Cette mesure peut amener les professionnels de santé à se venger sur les patients**

#### Cette procédure est trop longue et décourageante :

- Il est très compliqué de savoir quel organisme saisir en cas de litiges

**Cette procédure vient ajouter un dispositif dans un arsenal juridique déjà complet :**

- L'existence du délit de non-assistance à personne en danger suffit à protéger les victimes

## Conditions de mise en oeuvre

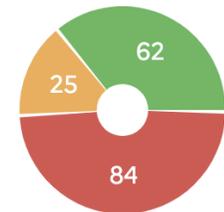
### Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :

- Étendre le dispositif aux médecins et secrétaires médicales
- Accompagner cette mesure d'un accompagnement aux victimes ; les soutenir dans leur démarche
- Encourager l'intervention d'assistant.e social.e et/ou d'avocat pour aider les victimes
- Le dispositif doit pouvoir être accessible facilement et rapidement
- Cette mesure devrait être affichée dans toutes les salles d'attente
- Cette mesure devrait être proposée à tous sur son espace personnel sur le site Ameli

## Points de vigilance

- La saisie du Défenseur des Droits s'avère plus efficace dans les faits

## Instauration de la parité femme/homme au sein des 7 ordres (médecins, pharmaciens, etc.)



Arguments POUR

Arguments CONTRE

**L'objectif de parité est nécessaire :**

- Il n'y a pas de raison qu'il y ait plus d'hommes compétents sur Terre aptes à être soignants que de femmes
- Ces hommes ne peuvent pas représenter à eux seuls notre société et ses besoins
- Comme dans toute instance représentative, il est nécessaire qu'il y ait la parité, d'autant plus si ces ordres sont censés garantir l'égalité et lutter contre les discriminations
- La parité au sein des ordres semble fondamentale pour une meilleure prise en charge in fine des femmes
- La parité dans ces institutions permet d'éduquer et de jouer sur les mentalités des jeunes

**Seule la compétence doit être prise en compte :**

- Il vaut mieux un homme motivé qu'une femme imposée ou l'inverse
- Les candidatures et les élections ne devraient se baser que sur les compétences à occuper le siège
- La parité est un "caprice" qui donne l'impression de jouer au loto avec les compétences de chacun
- Il semble contreproductif de forcer un système paritaire purement idéologique plutôt que la pure compétence

**Le nombre de médecins n'est pas assez suffisant pour se permettre de choisir****La parité ne permet pas la représentativité :**

- Les femmes occupent la majorité des postes. C'est souvent l'inverse dans les conseils ordinaires. La parité n'est donc en somme pas suffisante pour assurer une représentation proportionnelle

**Imposer une mixité de genre dans les conseils ordinaires n'est pas une solution de lutte contre les discriminations /soins****Conditions de mise en oeuvre****Autres critères de diversité à prendre en compte :**

- Âge
- Personnes en situation de handicap
- Personnes d'origines différentes

**Propositions de secteurs où mettre en place la mesure :**

- Il faudrait faire la même chose dans tous les corps de métier
- Il est également nécessaire d'imposer la parité au sein des postes de direction

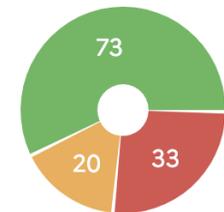
**Autres propositions :**

- Avant de mettre de la "parité obligatoire" dans les conseils d'administration, il convient d'abord de favoriser une mixité paritaire dès l'entrée dans la formation
- Eduquer à la mixité dès le plus jeune âge

### Points de vigilance

- Où sont les études nous permettant de vérifier l'efficacité de cette mesure ?
- Ce dispositif ne permet pas de réduire les discriminations directement, notamment celles faites aux femmes
- L'imposition de la parité est déjà une discrimination

## Prévention des refus de soins discriminatoires



Arguments POUR

Arguments CONTRE

**Ce dispositif est pertinent dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes**

**Ce dispositif est pertinent :**

- Il permet d'analyser efficacement la situation en tant que première étape du diagnostic, de mettre en évidence les pratiques discriminatoires

**Il suffit de faire appliquer le code de déontologie médicale**

**Il existe déjà des états des lieux et des connaissances sur ces refus et difficultés d'accès au soin**

**Aucune sanction n'a encore été prise pour ce motif, ce n'est donc pas efficace**

**Cela est encore une marque de défiance à l'égard des professionnels de santé :**

- Les médecins risquent de partir et d'aller dans des pays où ils ont davantage de libertés
- Le personnel médical n'a pas à travailler dans des conditions d'insécurité

## Conditions de mise en oeuvre

**Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :**

- Communiquer davantage sur ce dispositif peu connu du grand public
- Ce travail de testing et d'identification doit être confié à une institution autonome et objective
- Accentuer les testings sur le critère "sexe"

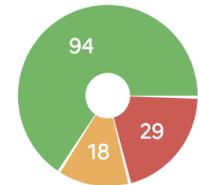
**Autres propositions :**

- Former les acteurs de terrain correctement sur les maladies, le handicap visible et invisible, à tous les niveaux
- Lutter contre les dépassements d'horaires abusifs

## Points de vigilance

- Le refus de la prise en charge pour toute opération de changement de sexe, sans 2 ans minimum de suivi avec un psychiatre, n'est pas acceptable, car depuis 2010 les personnes transgenres ne sont plus considérés comme malades
- Beaucoup de médecins et dentistes refusent de prendre la carte vitale pour l'ALD à 100% et la CMU
- Cette proposition n'est pas assez détaillée pour être étudiée

## Interdiction des discriminations dans le code de déontologie



### Arguments POUR

**Cela permet de fixer les règles et de justifier le déferrement d'un médecin en cas d'infraction du code de déontologie**

**Ce dispositif permet de renforcer nos droits en tant que citoyens**

### Arguments CONTRE

**Cela n'impressionne pas suffisamment les praticiens**

**Le code de déontologie est déjà suffisamment complet :**

- L'ajout de nouvelles règles viendrait nuire au sens premier du soin
- Il y a aucune discrimination dans le code déontologique

### Conditions de mise en oeuvre

**Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :**

- L'inscription de cette nouvelle clause doit être partagée avec tout le corps médical dès son apparition
- L'interdiction doit être appuyée dans les facultés de médecines
- Garantir que les sanctions soient réellement appliquées

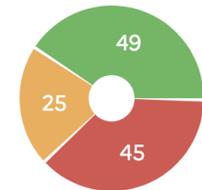
### Autres propositions :

- Former les personnels de santé

### Points de vigilance

- Comment identifier et prouver les manquements qui sont souvent faits oralement ?
- Les manquements sont rarement signalés

## Évaluation de la pratique des refus de soins opposés par les praticiens



### Arguments POUR

**Les commissions permettent d'évaluer ce qu'il se passe en interne**

### Arguments CONTRE

**La priorité est à augmenter le nombre de médecins sur tout le territoire :**

**La clause de conscience doit pouvoir s'appliquer librement**

**La Commission ne suffit pas**

**Il existe déjà suffisamment de commissions sur le territoire**

français ; ce n'est pas la priorité

### Conditions de mise en oeuvre

#### Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :

- Il est nécessaire que les citoyens victimes soient informés de cette commission afin de la saisir
- Prendre en compte le critère sexe afin de mesurer le lien corrélation entre la discrimination dans l'accès aux soins et le sexe
- Cette mesure doit être co-construite avec les personnes concernées par le refus de soins

#### Autres propositions :

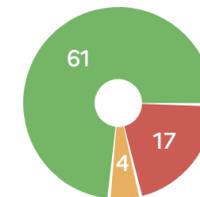
- Mettre en place une plateforme de recueil de plaintes ; cela permettrait de prendre conscience de la réalité et la gravité de la situation
- Punir sévèrement les personnels de santé racistes qui appliquent le refus de soins
- Rouvrir des hôpitaux dans les zones les plus mal desservies

### Points de vigilance

- Les victimes de refus de soins font rarement remonter ces manquements
- Cette proposition n'est pas assez détaillée pour pouvoir se prononcer
- La commission n'est pas assez mixte

**IDÉES NOUVELLES**

## Mettre en place un suivi des professionnels de santé pratiquant des refus de soin à l'encontre des personnes bénéficiant d'une couverture santé solidaire



### Arguments POUR

#### Cette proposition est nécessaire :

- Cela dure depuis des années et c'est le parcours du combattant pour trouver un médecin qui respecte son serment

**L'accès aux soins ne doit pas se faire en fonction de ses moyens financiers**

### Arguments CONTRE

**Cela se réfère à des pratiques de surveillance et de contrôle bien trop accrues**

**Ces méthodes vont encourager les médecins à quitter le secteur public**

### Conditions de mise en oeuvre

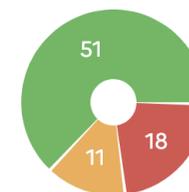
#### Propositions sur la mise en place du dispositif :

- Identifier et informer les praticiens de façon pédagogique sans stigmatisation de leurs pratiques personnelles par rapport à la moyenne de ses confrères ayant une patientèle similaire (redressements statistiques, tenant compte des praticiens de chirurgie esthétique... et autres spécialités déjà financièrement discriminantes par nature)
- Réaliser ce suivi par la CPAM
- Sanctionner financièrement les professionnels discriminants
- S'intéresser aux raisons de refus des professionnels de santé

#### Autres propositions :

- Proposer des formations à la prise en charge globale, humaine/ relationnelle, non discriminante, non infantilisante (...), responsable socialement et économiquement dès la 1ère année des études de santé

## Sensibiliser à la lutte contre les discriminations l'ensemble des professionnels de santé



### Arguments POUR

#### Cette mesure est nécessaire :

- La sensibilisation aux discriminations par le biais de guides offre une première approche aux professionnels de santé

### Arguments CONTRE

**La lutte contre les discriminations ne soit pas se faire par de la paperasse mais pas la formation**

**Il faudrait travailler principalement sur l'accès aux soins et non leur refus**

**Les professionnels de santé sont déjà formés à ces sujets**

### Conditions de mise en oeuvre

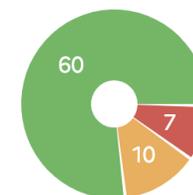
#### Propositions sur la mise en place du dispositif :

- Pallier le déficit de diagnostic en matière de psychotrauma
- Les guides doivent être "pratico-pratiques"
- Créer une typologie « femmes » pour sensibiliser les patientes et les professionnels de santé aux maladies sexuelles ou peu connues

pour ce public

- Ne pas rendre les Ordres responsables de la rédaction des guides, mais uniquement de leur diffusion
- Mettre à jour régulièrement les guides
- Laisser la rédaction des guides aux associations
- Les guides doivent venir en complément des sensibilisations des professionnels aux stéréotypes et préjugés

## Lutter contre les refus de soins concernant les personnes en situation de handicap



### Arguments POUR

#### Cette proposition est pertinente :

- Ces consultations nécessitent plus de temps (en général) pour pouvoir s'adapter à la difficulté (lenteur, moindre autonomie de déplacement, difficultés de compréhensions...)

### Arguments CONTRE

#### Les personnes en situation de handicap n'ont pas les moyens de payer un supplément pour se faire soigner

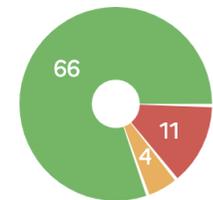
### Conditions de mise en oeuvre

#### Autres propositions :

- Rendre les hôpitaux accessibles avec notamment des fauteuils roulants à disposition

- Réduire l'attente dans les hôpitaux
- Former les professionnels pour manipuler la PMR pour les soins
- Renforcer le travail d'amélioration des infrastructures pour faciliter l'accueil des personnes porteuses de handicap (moteurs et mentaux)
- Former le personnel médical à la langue des signes
- Former le personnel médical à la prise en charge de patientes porteuses de handicap, notamment en gynécologie
- Mettre en place des actions visant moins le handicap (en augmentant la prévention sur certains aspects de la vie courante, adaptation des infrastructures...)

## Former les professionnels de santé à la prise en charge de populations susceptibles d'être victimes de refus de soins discriminatoires



### Arguments POUR

#### Cette proposition est pertinente :

- Aujourd'hui, les médecins/ dentistes... particulièrement et autres professionnels de santé ne sont pas / peu formés à la prise en charge globale des patients
- La déontologie de certains médecins ne saute pas aux yeux des patients. Un petit rappel des fondements de leur métier semble nécessaire
- La demande de formation de la part des professionnels de santé est en constante augmentation
- La formation clinique et éthique des professionnel.les est

### Arguments CONTRE

#### Cette proposition risque de décourager les futurs étudiants en médecine :

- La formation des médecins est assez longue et difficile comme ça

#### Les professionnels de santé sont déjà formés à ces questions

#### Les médecins ne sont pas là pour faire du social

déterminante pour faciliter l'accueil et la prise en charge des demandes spécifiques

## Conditions de mise en oeuvre

### Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :

- Intégrer la prise en charge des personnes grosses
- Prendre en compte la problématique de la maîtrise de la langue afin de permettre une prise en charge et un suivi efficient

### Autres propositions :

- Mieux repérer et sanctionner le refus de soins en direction de patients précaires

## VOS IDÉES

## Accompagnement / Accès du public

### Public en situation de handicap :

- Augmenter le nombre d'interprètes français LSF
- Former et recruter dans les services de soins des médiateurs de santé, en particulier sourds
- Faciliter les recours à l'interprétariat physique
- Rendre l'accessibilité PMR obligatoire dans tous les lieux de soins
- Pénaliser les établissements de santé refusant des patients PMR alors que leurs locaux sont adaptés

### Femmes :

- Réaliser des rapports annuels sur l'état de l'accès aux soins des femmes
- Faciliter la prise en charge de femmes victimes de violences nouvelles arrivées en France

- Exiger des médecins qu'ils reçoivent les femmes seules afin de favoriser la parole sur de potentielles violences
- Garantir un accès aux besoins élémentaires : mise à l'abri, en développant des hébergements d'urgence dédiée aux femmes et leurs enfants, un accès facilité à l'aide alimentaire
- Favoriser l'accès aux lieux où les mères peuvent laisser leurs enfants

#### **Autres publics :**

- Améliorer l'accès aux soins pour les personnes obèses
- Permettre aux établissements de soins d'avoir des protocoles partagés pour éviter les discriminations entre les agents ou en direction des usagers
- Rappeler l'interdiction du refus de soins en raison de l'absence de carte vitale, notamment pour les personnes ayant des droits CSS ou AME
- Mettre à disposition des interprètes pour les patients allophones
- Favoriser le développement de consultations dédiées aux personnes handicapées en particulier psychiques qui présentent des troubles du comportement
- Favoriser et professionnaliser l'accompagnement par les pairs dans la prise en charge du burn out
- Permettre un accès privilégié des victimes de burn out aux soins en centre hospitalier, en particulier aux consultations en psycho-traumatologie
- Mieux accompagner les personnes ne percevant pas leurs troubles
- Valoriser les bonnes pratiques développées par les établissements de santé dans l'accueil des patients, par l'ARS
- Accompagner le public des femmes migrantes dans la sensibilisation aux outils numériques
- Pouvoir accéder à son dossier médical complet

#### **Refus de soins :**

- Lutter contre les refus de soins que rencontrent les sourds
- Réaliser une enquête sur le refus de soins
- Interdire le refus de soins aux personnes autistes
- Obliger les ordres médicaux à trouver une solution aux personnes en situation de handicap refusées par le personnel soignant

#### **Prise de rendez-vous :**

- Désengorger les CMP/CMPP/CMPEA en recrutant davantage de personnels ou en créant de nouvelles structures
- Intégrer les personnes ne disposant pas de téléphone portable dans l'accès aux soins

- Interdire le refus de rendez-vous pour refus de nouveaux clients dans les territoires ruraux
- Développer les consultations sans rendez-vous
- Favoriser la prise de rendez-vous médicaux chez les hommes
- Faciliter la prise de rendez-vous à l'écrit pour les personnes avec troubles auditifs

**Signalement des situations de discrimination :**

- Permettre depuis Ameli la déclaration des patients victimes de discrimination

### Dépenses liées aux soins

- Rembourser les soins d'ergothérapie
- Rembourser les soins de psychomotricité
- Rembourser les soins de psychologie
- Rembourser totalement les actes dentaires
- Dérembourser les soins pour les personnes qui agressent le personnel de santé
- Rembourser les soins d'ostéopathie
- Rembourser tous les soins nécessaires aux personnes en situation de handicap
- Ne plus rembourser totalement les soins et appliquer un coût minimum obligatoire
- Rembourser le méthylphénidate chez les adultes TDAH
- Mieux rembourser les lunettes
- Rembourser totalement les implants dentaires
- Imposer la gratuité totale de tous les soins
- Rembourser la visite médicale pour aménagement des examens pour les étudiants en situation de handicap
- Reconnaître le burn out comme une maladie professionnelle
- Rembourser le Coagucheck pour éviter des prises de sang pour les personnes ayant un système veineux défaillant

### Déserts médicaux

- Aider à l'installation des médecins en milieu rural
- Lutter contre les déserts médicaux
- Mettre à disposition par la MDPH une liste de professionnels de santé par département et spécialité habilités à prendre en charge le handicap intellectuel (autisme, dys, trisomie, etc.)
- Augmenter le nombre d'hôpitaux
- Imposer une carte d'installation pour tous les professionnels de santé
- Rendre le métier de médecin généraliste plus attractif en augmentant le prix d'une consultation au même tarif que les autres praticiens
- Multiplier les accueils médico-judiciaires dans les territoires et étendre leurs horaires d'accès
- Favoriser le déploiement en zone rurale des professionnels formés à la gynécologie
- Multiplier le nombre de psychologues et psychiatres sur tout le territoire
- Imposer un service civique obligatoire de 3 ans pour chaque médecin généraliste ou spécialiste dans les déserts médicaux
- Autoriser les médecins de ville à suppléer le médecin de l'éducation nationale dans la validation des aménagements

## Formation du personnel soignant

### Personnes en situation de handicap :

- Sensibiliser et former les étudiants en médecine pour une meilleure approche avec les sourds
- Former les médecins libéraux aux troubles spécifiques du langage et des apprentissages
- Intégrer une formation TSLA dans le cursus des infirmiers et infirmières
- Former obligatoirement les personnels médicaux et paramédicaux au handicap

### Personnes LGBT :

- Former le personnel soignant aux questions de transition chez les personnes transgenres

### Autres publics :

- Former les médecins aux problèmes de surpoids et d'obésité
- Former aux discriminations envers les gens du voyage

### Femmes :

- Former les professionnels de santé aux prélèvements gynécologiques hors UMJ

- Former aux enjeux des mutilations sexuelles
- Former à l'accueil des femmes exilées
- Former au repérage des femmes victimes de violences

#### **Général :**

- Former les professionnels de santé à la prise en charge de populations susceptibles d'être victimes de refus de soins discriminatoires
- Sensibiliser tous les professionnels de santé à la lutte contre les discriminations
- Former les personnels de santé à l'écoute active
- Former les étudiants en médecine aux discriminations
- Former aux enjeux de l'interculturalité
- Former les soignants aux problèmes de mâchoires
- Rénover la psychiatrie pour contribuer à une société plus inclusive

### **Professionnels de la santé**

- Élargir la possibilité de délégation de soins à l'ensemble des personnes vulnérables à domicile
- Renforcer les structures et associations luttant contre les discriminations dans le secteur médical
- Favoriser la création de réseaux de professionnels de santé formés et bienveillants

### **Publics spécifiques**

#### **Personnes LGBT :**

- Simplifier les diagnostics pour les transitions des personnes transgenres et/ou non-binaires
- Interdire les opérations génitales sur les enfants intersexes
- Interdire les thérapies de conversion
- Autoriser les dons de sang pour les personnes homosexuelles
- Interdire le refus de prise en charge en raison de l'identité de genre
- Supprimer les assignations de genre à la naissance

- Créer des unités spécialisées dans la prise en charge du public transgenre

### **Personnes en situation de handicap :**

- Organiser des séances d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle dans les établissements accueillant des personnes en situation de handicap
- Reconnaître le handicap lié aux troubles dys et le neurodéveloppement
- Valoriser les unités d'accueil de soins pour les sourds
- Autoriser les dons de sang pour les sourds

### **Santé mentale :**

- Sensibiliser le grand public à la santé mentale et lutter contre les préjugés
- Mieux reconnaître les troubles de personnalité et les troubles anxieux
- Exiger un examen somatique complet avant de poser un diagnostic psychiatrique et de réfuter la présence de troubles somatiques
- Développer des recherches sur le burn-out
- Sensibiliser les professionnels de santé aux inégalités de genre qui sous-tendent le burn out afin de favoriser le diagnostic précoce de l'épuisement professionnel
- Proposer des offres gratuites pour les jeunes en soins psychiques
- Créer des parcours coordonnés d'accompagnement des victimes de burn out

### **Santé sexuelle et reproductive :**

- Autoriser la PMA pour tous et toutes
- Légaliser la GPA
- Rendre la contraception gratuite pour les 18-25 ans et les personnes en situation de précarité
- Rendre les protections hygiéniques gratuites pour les 18-25 ans et les personnes en situation de précarité
- Établir une liste blanche des professionnels prenant en charge de manière sécurisée les personnes les plus à risque de rencontrer des discriminations et des violences
- Ouvrir l'accès à l'IVG médicamenteuse à domicile
- Interdire les techniques déployées par les praticiens pour tenter de dissuader les patientes de recourir à une IVG
- Établir des conventions entre les centres de planification et les médecins pour réduire les distances et les délais de rendez-vous
- Développer une recherche sur l'endométriose
- Développer des recherches sur les corrélations entre endométriose et violences sexuelles et sexistes

- Créer des réseaux de professionnels concernés et sensibilisés sur les enjeux des mutilations sexuelles afin de mieux orienter les victimes et encourager la co-éducation par les pairs
- Communiquer avec les établissements scolaires et les sensibiliser sur l'importance du respect de la confidentialité et de l'anonymat lorsque des jeunes filles vont avorter
- Améliorer les téléconsultations pour les femmes en demande d'IVG

#### **Autres publics :**

- Apporter des soins dédiés aux personnes SDF
- Pénaliser les malades imposant des critères religieux au personnel soignant
- Interdire la circoncision et toutes les interventions médicales motivées par la religion
- Lutter contre les stéréotypes de genre dans le diagnostic
- Mettre plus de moyens sur la médecine féminine
- Garantir l'accès à une alimentation saine pour tous en élargissant le tiers-payant aux aliments promoteurs de santé

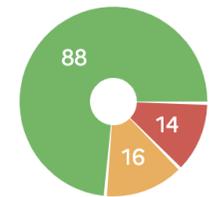
#### **Autre**

- Ne pas mettre en place le pass sanitaire
- Mettre en place un plan de relance national de prévention et de retour aux soins
- Appliquer les directives anticipées rédigées par les patients
- Prendre en compte pour chaque foyer l'intégralité des avantages en nature ou en comptant liées à des prestations sociales, réductions, rentes, revenus, pour calculer un plafond des avantages sociaux
- Réformer les politiques d'égalité professionnelle et d'articulation des temps de vie pour mieux prévenir le burn out des femmes
- Mettre les femmes issues des QPV et des ZRR au coeur de l'élaboration des politiques publiques les concernant
- Dissoudre l'Ordre des médecins
- Développer d'autres approches de la santé

# ASSURANCES, BANQUES, MUTUELLES

## DISPOSITIFS EXISTANTS

**Faire respecter le droit à l'oubli, essentiellement sur l'état de santé, dans l'octroi des produits d'assurance**



### Arguments POUR

**Il est difficile pour des personnes avec des difficultés de santé ou âgées d'obtenir des prêts d'argent**

**La convention AREAS est un bon outil concernant le droit à l'oubli**

**La mise en place de ce droit est indispensable**

**L'accès aux prêts devrait être, au contraire, faciliter pour les personnes malades ou en situation de handicap :**

- Il faut éviter la double peine

### Arguments CONTRE

**Le droit à l'oubli est déjà respecté dans le secteur**

## Conditions de mise en oeuvre

### Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :

- Suivre les actions mises en place

### Autres propositions :

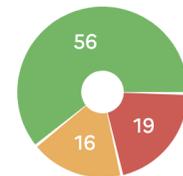
- Il faudrait que la fonction publique propose des prévoyances collectives comme le privé
- Développer les études scientifiques sur les différentes pathologies médicales afin de mieux les connaître
- Interdire aux banques et assurances de spéculer avec l'argent de leurs clients
- Mettre à disposition des interprètes pour permettre aux personnes sourdes d'aborder ces sujets avec leur assureur

## Points de vigilance

- La convention AREAS comporte des lacunes concernant les personnes porteuses de "maladies rares"
- Le médiateur de la République a des liens trop proches avec le milieu des assurances

## IDÉES NOUVELLES

**Recenser et diffuser les bonnes pratiques des établissements bancaires pour lutter contre les discriminations**



## Arguments POUR

## Arguments CONTRE

### Les banques n'ont pas de bonnes pratiques contre les discriminations :

- La banque n'est pas un service public mais un commerce

### Ces mesures seront inutiles et coûteuses :

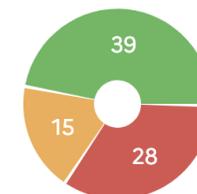
- Il ne s'agit que d'affichage politique
- Les bonnes pratiques doivent être prouvées sur le terrain

## Conditions de mise en oeuvre

### Autres propositions :

- Respecter le choix de certains clients qui ne veulent pas de carte bleue
- Respecter le choix de certains clients qui ne souhaitent pas avoir Internet
- Appliquer des sanctions contre celles qui donnent des crédits à la consommation sans vérifier la solvabilité

## Obligation de formation des personnels bancaires octroyant des crédits



## Arguments POUR

## Arguments CONTRE

**Une formation continue est nécessaire pour les personnels bancaires**

**Un refus de crédit n'est pas une discrimination mais le résultat d'un scoring :**

- Aucune formation ne rendra une personne non solvable solvable
- Si certains prêts ne sont pas octroyés, c'est pour de bonnes raisons : protéger les consommateurs qui ne pourraient pas rembourser et surtout protéger l'ensemble des autres clients de la banque
- Le personnel bancaire n'a pas le pouvoir de décision ; il ne fait qu'appliquer le scoring

**Une personne discriminant le fait en toute conscience, la formation ne permettra pas de résoudre le problème**

**Cela ne rajoutera que de nouvelles règles dans un secteur déjà très réglementé**

**Cette proposition est trop éloignée de la réalité de terrain**

## Conditions de mise en oeuvre

**Propositions sur la mise en oeuvre du dispositif :**

- Former les personnels les plus anciens
- Mettre en place des ateliers avec des clients afin de se mettre en situation
- Apprendre l'empathie

**Autres propositions :**

- Revoir les critères d'obtention des prêts
- Connaître la sociologie des collaborateurs qui construisent les scoring et qui octroient les prêts
- S'assurer que l'obligation de formation soit appliquée

- Développer l'application du droit à l'oubli et la mise en place de "garde fous" pour limiter l'endettement chez les personnes les plus vulnérables

## VOS IDÉES

### Accueil / Accès

- Arrêter toute discrimination liée à la domiciliation bancaire pour les DOM-TIENS
- Permettre d'utiliser les services bancaires aux personnes ne disposant pas de téléphone portable
- Rendre obligatoire la présence d'au moins un conseiller formé à l'accueil des personnes en situation de handicap intellectuel et de leur tuteur dans chaque banque
- Tester l'accès aux produits financiers (prêt immobilier, etc.)
- Interdire le refus de prêt ou les surprimes pour cause de problèmes de santé
- Tester l'accès aux produits financiers
- Donner le droit aux personnes transgenres qui le souhaitent d'avoir un compte bancaire avec leur prénom d'usage
- Permettre aux tuteurs des personnes en situation de handicap intellectuel de faire en ligne la déclaration trimestrielle des revenus en vue du versement de la prime d'activité

### Assurance

- Interdire les résiliations de contrat d'assurance auto en fonction de l'âge
- Interdire l'arrêt des prestations des caisses de prévoyance à vie si une personne invalide travaille quelques heures ou à temps partiel
- Inclure de base l'usage de fauteuils roulants dans les assurances habitation
- Supprimer la grille d'âge limitée à 90 ans pour la recherche d'une nouvelle assurance habitation

## Communication / Publicité

- Créer un Stop Pub “Crédits à la consommation” pour éviter les surendettements
- Interdire les publicités pour les crédits à la consommation

## Crédit

### Obtention d'un crédit :

- Faciliter l'accès au crédit pour les personnes HIV+ sous traitement
- Faciliter l'accès aux crédits bancaires pour les personnes en ALD
- Mettre fin à l'obligation de garant pour les crédits
- Mettre en place d'un logiciel permettant de faire une demande de prêt de façon anonyme
- Mettre plus de transparence et de confiance dans l'ouverture de comptes, et l'attributions de prêts aux clients
- Formaliser des grilles précises et concrètes pour attribuer les crédits
- Actualiser les critères d'attribution des crédits, notamment sur l'état de santé
- Ne pas mélanger handicap et maladie dans l'octroi des crédits

### Général :

- Créer une taxe sur les crédits afin que les surprimes pour les personnes malades chroniques ou en situation de handicap disparaissent
- Interdire les crédits à la consommation aux taux prohibitifs
- Informer le client du coût total du crédit sur tout contrat de crédit
- Interdire l'accès aux données discriminantes (religion, santé...) aux banques
- Autoriser le changement de banque et le déplacement de crédit de l'ancienne à la nouvelle banque

## Épargne

- Développer une épargne avec un taux attractif qui permet au citoyen de financer la dette du pays

## Mutuelle

- Faire avancer les frais de soins par les mutuelles, pour les grosses sommes (supérieures à 400€)
- Créer une mutuelle d'État
- Créer une mutuelle pour les salariés du public
- Créer une mutuelle gratuite pour les étudiants
- Créer une mutuelle complémentaire à la CFE pour les personnes en situation de handicap expatriées

## Autre

- Abroger la loi Fatca
- Supprimer les avantages bancaires et assurantiels pour les agents de la fonction publique
- Mettre en place un fichier national du niveau d'endettement par personne
- Réduire les transferts d'argent privé vers les autres pays
- Créer une charte déontologique des bonnes pratiques
- Supprimer les chèques
- Instaurer un découvert bancaire gratuit, non remboursable et renouvelé chaque mois



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Contact presse :**

Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes,  
de la Diversité et de l'Égalité des chances

01 42 75 62 75

[presse-efh@pm.gouv.fr](mailto:presse-efh@pm.gouv.fr)

